

le monde

Iran: Sandjabi arrêté

Rentré de Paris où il avait consulté l'ayatollah Khomeyni, le Dr Karim Sandjabi, 74 ans, chef de l'opposition laïque iranienne, est arrêté à Téhéran au moment d'amorcer une conférence de presse et son arrestation semble avoir un effet mobilisateur sur ses partisans qui continuent de défier le gouvernement militaire.

Impasse Begin-Sadate

Le président Carter est intervenu personnellement une nouvelle fois dans l'espoir de remettre les négociations de paix israélo-égyptienne sur les rails mais les positions paraissent figées.

— pages C 7 et D 1

Faudrait-il laisser mourir le condamné?

HUNTSVILLE, Texas (d'après AP) — Les autorités du Texas sont perplexes car elles doivent utiliser des moyens divers pour tenir en vie un condamné à mort qui se laisse mourir de faim depuis six semaines.

David Lee Powell, âgé de 27 ans, un ancien étudiant de l'Université du Texas, est condamné à mort pour avoir tué un policier à Austin, dans l'état du Texas.

Mais Powell fait la grève de la faim depuis si longtemps que les autorités sont obligées de le nourrir par un tube plongé dans l'oesophage du détenu. Or, ce procédé risque de tuer le prisonnier, à la longue. Et si on n'utilise pas cette méthode, Powell va mourir de faim tellement est forte sa détermination de ne rien boire ni manger.

En désespoir de cause, les autorités policières ont porté la cause devant les tribunaux et le juge James Warren doit prendre une décision à ce propos.

pleins feux

- La médecine accusée
- Les relations France-Québec

—page C 1

édito

- Un pas vers le renouveau agricole

par Ivan GUAY

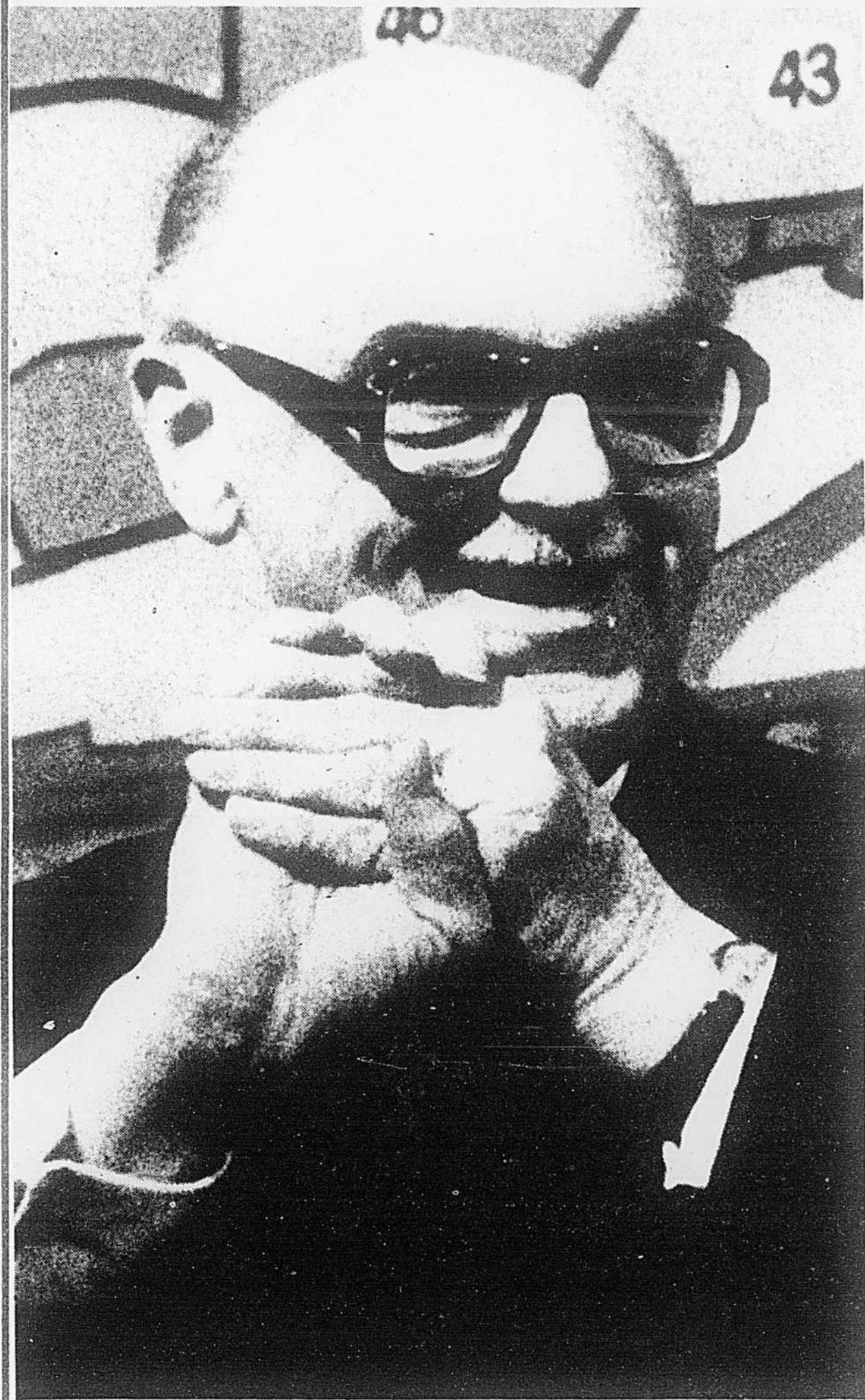
—page A 4

sommaire

Arts et spectacles
—Informations: A 12 à A 15
—Horaires: A 5
Bandes dessinées: C 10
COURS: L'informatique: C 8, C 9
Décès, naissances, etc.: D 12
Économie: C 11 à C 13
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: D 3
FEUILLETON: Le Krach de 1979: C 15
Horoscope: C 10
Le monde: C 7, D 1
Mon oeil sur Montréal: A 15
Mot mystère: C 10
Mots croisés: C 10
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 14, C 15
Pleins feux: C 1
Radio et télévision: A 15
Sports: B 1 à B 10
Vivre aujourd'hui: C 2, C 3

Le GAM et le RCM, un conseiller chacun

52 conseillers sur 54



Jean Drapeau réélu pour un septième mandat a remercié les Montréalais en ces termes: «Vous m'avez donné un mandat comme je les aime.»

Drapeau: un mandat comme je les aime

par Claude GRAVEL

Le Parti civique de M. Jean Drapeau a remporté une victoire éclatante aux élections municipales hier, en faisant élire 52 conseillers sur 54 à l'hôtel de ville et en éliminant presque de la scène politique ses deux opposants, le Groupe d'action municipale et le Rassemblement des citoyens de Montréal.

Alors que près de 51 pour cent des 665.276 électeurs se sont rendus aux urnes, (39 pour cent en 1974) M. Drapeau a écrasé tous ses adversaires à la mairie en recueillant 60.9 pour cent du vote populaire, tandis que son parti obtenait la faveur de 55.5 pour cent des électeurs dans les districts municipaux.

Le Groupe d'action municipale, fondé en juin dernier, n'a réussi à faire élire qu'un candidat, M. Nick Auf Der Maur dans le district 41 (Côte-des-Neiges). Son chef, M. Serge Joyal, n'a eu que 25.5 pour cent des votes à la mairie et a même été défait dans le district 10 où il présentait un colistier.

La défaite est encore plus dure pour le Rassemblement des citoyens de Montréal qui, après une remarquable percée aux élections de 1974 (18 conseillers élus et 44 pour cent du vote populaire), se retrouve aujourd'hui avec un seul représentant à l'hôtel de ville, M. Michael Faïnstat du district 48 (Notre-Dame-de-Grâce). Le RCM a obtenu 18.1 pour cent des votes.

Son candidat à la mairie, M. Guy Duquette, a récolté seulement 12.5 pour cent des votes à la mairie, soit deux fois moins que M. Joyal et cinq fois moins que M. Drapeau; et son colistier dans le district 41 s'est classé troisième, avec 13.8 pour cent des votes, loin derrière le GAM et le PCM.

Un mandat clair

Tandis que ses adversaires évaluaient encore l'ampleur de leur défaite, M. Drapeau s'installait confortablement pour un septième mandat au conseil municipal en promettant de ne pas abuser de sa force. «J'ai obtenu un mandat comme je les aime, un mandat clair, fort et sans équivoque», a-t-il dit.

Le chef du PCM, âgé de 62 ans, a été élu une première fois à la mairie en 1954. Il a été défait en 1957. Il a toujours été réélu depuis 1960 avec de confortables majorités, sauf il y a quatre ans, alors que le candidat du RCM à la mairie, M. Jacques Couture (aujourd'hui ministre de l'Immigration dans le cabinet Lévesque), lui raflait 39 pour cent des votes.

— Voir DRAPEAU, page A 11



Serge Joyal, défait.



Guy Duquette, défait.

- Les réactions de Joyal et Duquette
- Marcel Robidas, élu à Longueuil et Michel Bissonnet à Saint-Léonard
- Résultats complets

Pages A 6, A 10, A 11



Camil Samson

Samson et Pierre Sévigny fondent «les Démocrates»

par Yves LECLERC

Un nouveau parti politique provincial de droite, dirigé par M. Camil Samson et présidé par l'ancien ministre fédéral Pierre Sévigny, est né à Montréal en fin de semaine. Il s'est donné comme nom «les Démocrates».

Sa clientèle première, ainsi que l'indiquait la composition de l'assemblée de fondation, se recrute chez les partisans crédites de M. Samson, auxquels s'ajoutent un certain nombre de

conservateurs de vieille souche. Le député indépendant (ex-unionniste) anglophone William Shaw était dans la salle comme «observateur intéressé», mais il n'a pas signifié son adhésion au nouveau mouvement.

Celui-ci, dans son «Crédo politique» distribué aux congressistes, se définit comme chrétien, fédéraliste, défenseur de l'entreprise privée et de «la liberté et la sécurité de la personne».

Des quatre candidats à la pré-

sidence (trois d'entre eux se sont désistés en faveur de M. Sévigny, qui a été choisi par acclamation), deux provenaient du Ralliement créditiste: MM. Laurent Legault et André Bergeron, et le dernier, M. Jean Talbot, est le fondateur du journal «le Militant catholique».

La position idéologique du parti a été clairement définie par M. Samson: «Nous sommes un parti

— voir DÉMOCRATES en page A 6



Pierre Sévigny

6/36

TIRAGE DU: 12 NOVEMBRE 1978

NUMÉROS GAGNANTS: 3 - 6 - 7 - 15 - 27 - 29

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE: 22

RÉSULTATS COMPLETS LE MARDI DANS TOUS LES QUOTIDIENS

VOTRE AGENT LOTO-QUÉBEC AFFICHE LES RÉSULTATS DES TROIS DERNIERS MOIS

Consultez le présentoir LOTO-QUÉBEC chez votre agent pour vérifier vos billets de MINI, INTER, SUPER des trois derniers mois

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Mini TIRAGE: 8-32 DIMANCHE 12 NOV. 78

SÉRIE	NUMÉRO	34 Séries émises - 90,000 chacune
19	87466	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	87466	POSSIBILITÉ DE: \$5,000.
4 CHIFFRES	7466	272 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	466	2754 GAGNANTS DE \$100.

Autour du salon bleu

Ryan joue avec le feu

Lorsqu'il avait décidé, le printemps dernier, de ne pas se porter candidat à l'élection partielle du mois de juin dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, le nouveau chef libéral, Claude Ryan, avait trouvé d'excellents arguments pour expliquer son geste, notamment la nécessité de commencer par réorganiser son parti. A l'époque, les observateurs étaient tous d'accord que cette réorganisation se terminerait au début de l'automne et que M. Ryan en profiterait pour faire son entrée à l'Assemblée nationale avant la fin de 1978, afin de profiter pleinement de la session pré-référendaire qui commencera vraisemblablement en février. Or, il n'en a rien été et M. Ryan ne semble pas encore avoir trouvé le moyen de «persuader» un de ses députés de lui laisser la place. De toute évidence, le chef libéral joue avec le feu. Premièrement, parce que la télédiffusion des débats donne une dimension carrément plus importante qu'avant des travaux de l'Assemblée nationale et que l'absence de M. Ryan se fait lourdement sentir du côté libéral. Deuxièmement, parce que si M. Ryan attend trop et qu'un de ses députés ne démissionne pas dès après la période des fêtes, il se pourrait bien que le premier ministre Lévesque trouve d'excellentes raisons pour retarder de quelques semaines l'élection partielle qui suivrait, ce qui laisserait bien peu de temps au chef libéral pour se faire valoir à la télévision avant le début d'une campagne référendaire qui pourrait bien commencer au début de l'automne prochain.

Ryan dans Jean-Talon?

Une des rumeurs qui court à l'Assemblée nationale au sujet de l'entrée de M. Ryan à l'Assemblée nationale voudrait que le nouveau chef libéral se présente dans le comté de Jean-

Talon, comté présentement détenu par son adversaire à la course à la direction du parti, M. Raymond Garneau. Il faut dire qu'une foule de rumeurs circulent à ce sujet et qu'on prête également à M. Ryan l'intention de se présenter dans les comtés de Laurier, Laval, Verdun et Jacques-Cartier. A un moment donné, il était même question qu'il se présente dans le comté de Maisonneuve dans l'hypothèse où Robert Burns serait nommé juge. Chose certaine, c'est que la rumeur relative au comté de Jean-Talon relève d'un cynisme assez singulier car, s'il s'avère vrai que M. Garneau quitte son poste, ce sera précisément à cause de la défaite cuisante que lui a fait subir M. Ryan en avril dernier. Quoi qu'il en soit, il est important de noter que M. Garneau donne effectivement tous les indices d'un député qui en a «sûr» de la politique. A preuve, il ne participe quasiment pas aux travaux de l'Assemblée nationale, depuis la reprise de la session, et, sauf erreur, il n'a encore posé aucune question au gouvernement à titre de nouveau critique de l'Opposition libérale en matière d'éducation. D'ailleurs, tous ses «amis» de l'aile parlementaire libérale prédisent son départ prochain.

La photographie de Loubier

La politique est souvent bien ingrate pour les hommes politiques. Ainsi, dans les discours des tribuns de l'Union nationale, on ne manque jamais de rappeler la glorieuse époque des Duplessis, Sauvé, Barette, Bertrand et Johnson. Par contre, jamais un mot de Gabriel Loubier, qui fut ministre du Tourisme, de 1966 à 1970, et qui succéda à Jean-Jacques Bertrand à la direction du parti. Il faut dire qu'il accumula gaffe sur gaffe.

D'abord, croyant un peu comme Camil Samson relancer son parti en changeant de nom, il créa «Unité-Québec» avec comme résultat qu'aux élections de 1973 l'Union nationale - Unité-Québec fut complètement chassée de l'Assemblée nationale. Ensuite, sa mauvaise administration fit que, malgré la vente du Montréal-Matin et des clubs sociaux du parti (qui rapportèrent plus de \$5 millions), l'Union nationale s'est subitement retrouvée sans le sou après les élections de 1973. On comprend donc un peu pourquoi les tribuns unionistes n'évoquent pas spontanément son nom lorsqu'ils parlent de la «belle époque». Là où les choses vont plus loin, c'est lorsqu'on se rend compte que, au secrétariat du parti, sur la Grande-Allée, à Québec, les photographies de tous les autres chefs sont accrochées bien en vue, tandis que celle de M. Loubier se trouve derrière la porte du bureau du directeur général.

Manque de mémoire

Dans une lettre ouverte publiée dans Le Devoir de vendredi dernier, le député libéral de Saint-Laurent et ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, se plaignait d'un article où le journaliste François Roberge du Devoir l'aurait

mal cité. M. Forget accusait notamment le journaliste Roberge de faire du «journalisme partisan et, pour être clair, péquiste». Or, il s'avère que M. Roberge, durant le gouvernement Bourassa, était l'attaché de presse d'un ex-colleague de M. Forget, soit l'ancien ministre libéral Guy Saint-Pierre. Ou bien M. Forget a la mémoire courte, ou bien il est d'accord avec ceux qui prétendent que l'administration, sous Bourassa, était «infestée de méchants péquistes».

Un projet de loi populaire

On ignore si ce sont les spéculateurs ou les agriculteurs qui sont aussi intéressés au projet de loi sur la protection des terres agricoles, mais toujours est-il que, en vingt-quatre heures, la semaine dernière, les 1,500 copies existantes du document ont été vendues ou données. Pour satisfaire tous les intéressés, on prévoit imprimer 10,000 autres copies du projet de loi au cours des prochaines semaines. Pour ceux que ça intéresse, notons que la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi et d'entendre des mémoires devrait normalement siéger au début du mois de décembre.

Pierre-Paul GAGNÉ

Fondateur de l'Alliance Laurentienne, en 1957

Raymond Barbeau: le patriote de l'année

Raymond Barbeau, pionnier de l'indépendance du Québec, a été proclamé samedi soir «patriote de l'année 1978» par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il est le quatrième récipiendaire à se voir mériter cet honneur après Marcel Chaput, François-Albert Angers et Camille Laurin. Bien qu'il ait fondé en 1957 l'Alliance Laurentienne, le premier groupe indépendantiste structuré du mouvement souverainiste québécois

contemporain, Raymond Barbeau n'est membre de la SSJB-M que depuis deux années. Il avait bien tenté d'adhérer à l'organisme à la fin des années 1950 et au début des années 1960 mais il avait été jugé trop radical par les membres de la SSJB de l'époque. En l'honneur de cette année, la SSJB-M souligne en quelque sorte sa propre évolution au cours des 20 dernières années.

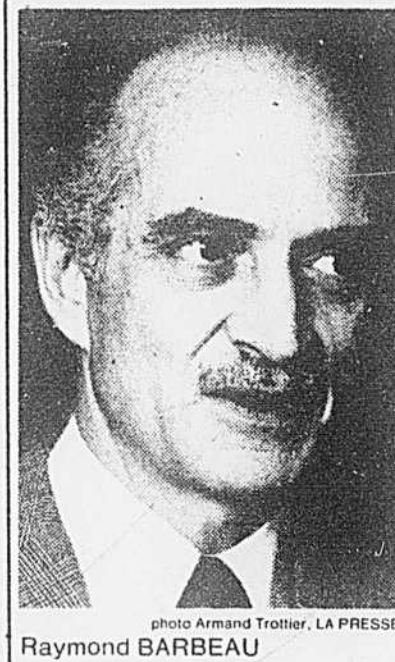


photo Armand Trotter, LA PRESSE

Raymond BARBEAU

culture personnelle

Cuisine des Fêtes

3 COURS

Démonstrations, Livrets, Repas

par

Henri Bernard

Jours ou Soirs

RECEPTION COCKTAIL

20, 21, 22 ou 23 Nov. '78

REPAS DE NOEL

27, 28, 29 ou 30 Nov. '78

REVEILLON

4, 5, 6 ou 7 Déc. '78

RENSEIGNEMENTS

MENUS

843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard 2015 de la montagne # 610, Montréal métro Peel

Une maison à vous... pourquoi pas?

Le plan d'épargne-logement BCN

peut vous aider à réaliser ce projet. En effet, grâce à lui, vous pourrez disposer au bout de quelques années d'une jolie somme avec laquelle acheter une maison.

Le plan BCN vous offre quatre modes de placement pour votre épargne et trois modes de versement adaptés à vos besoins. Si vous désirez en savoir davantage, venez rencontrer notre Conseiller au comptoir INFO-BCN de chacune de nos succursales. Il saura vous renseigner. Vous pouvez aussi consulter notre brochure «Plan d'épargne-logement BCN» que vous trouverez également à la succursale.

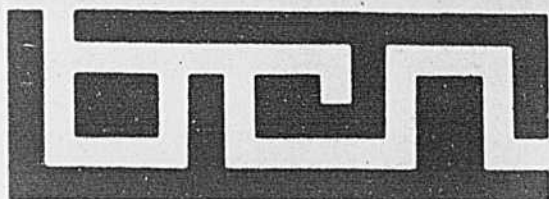
Oui, c'est plus facile d'acquiescer une maison bien à soi avec le plan d'épargne-logement BCN.

Vous avez déjà un tel plan ailleurs? Vous pouvez le faire transférer à la BCN, c'est simple.

Rappelez-vous: pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux rattachés au plan d'épargne-logement, vous devez faire vos dépôts avant le 31 décembre.

Alors, hâtez-vous!

Laissez la BCN vous aider à réaliser vos projets.



on s'adonne bien.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -10 Maximum: 3
Ensoleillé avec nuages en soirée

DEMAIN

Averses et plus doux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi			0 Neige	Pluie ou bruine
Outaouais			3 Ens. puis nuageux	Averses et doux
Laurentides			0 Ensol. puis nuageux	Averses et doux
Cantons de l'Est			3 Ensol. puis nuageux	Averses et doux
Mauricie			-2 Ensol. puis nuageux	Averses et doux
Québec			1 Ensol. puis nuageux	Pluie ou neige
Lac-Saint-Jean			-2 Ensol. puis nuageux	Pluie ou neige
Rimouski			-2 Périodes nuageuses	Pluie ou neige
Gaspésie			-2 Périodes nuageuses	Pluie ou neige
Baie-Comeau			-2 Ensoleillé	Pluie ou neige
Sept-Îles			-2 Ensoleillé	Pluie ou neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	-3	8
Alberta		Edmonton	-14	-9
Saskatchewan		Regina	-19	-6
Manitoba		Winnipeg	-10	-3
Ontario		Toronto	-1	2
Nouveau-Brunswick		Fredericton	0	2
Nouvelle-Écosse		Halifax	2	3
Ile-du-Prince-Édouard		Charlottetown	-1	1
Terre-Neuve		Saint-Jean	0	7

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	12	Chicago	6	8	Nlle-Orléans	14	28
Washington	10	18	San Francisco	7	14	Miami	22	28
Boston	8	8						

vers les capitales

Amsterdam	4	Londres	13	Stockholm	5
Athènes	16	Le Caire	—	Sydney	15
Berlin	1	Lisbonne	12	Tokyo	14
Bruxelles	11	Madrid	9	Tunis	20
Casablanca	20	Moscou	2	Vienne	0
Genève	3	Paris	9	Varsovie	0
Hong Kong	21	Rome	17		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Router. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au samedi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Lundi au vendredi	\$12.00	\$24.00	\$48.00
Samedi seulement			

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au samedi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Lundi au vendredi	\$19.50	\$39.00	\$78.00
Samedi seulement			

INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272	285-7070
285-7030	285-7100
285-7383	

PETITES ANNONCES

285-7111	285-7205
285-7202	285-7306
285-7320	

GRANDES ANNONCES

285-7202	285-7306
285-7320	

COMPTABILITÉ

285-6892	285-6901
285-6911	

Un mort réapparaît à Dieppe

DIEPPE (AFP) — Un habitant de Dieppe, repêché en septembre dans le port après une noyade, puis identifié par sa famille et enterré, a provoqué la panique en reparaissant hier, bien vivant, dans cette ville.

M. Serge Noël, célibataire de 41 ans, en froid avec sa famille et qui avait quitté Dieppe depuis plusieurs années, a appris sa mort incidemment en adressant une demande de carte d'invalidité à la mairie de Dieppe. Au téléphone, on lui a répondu: «Mais vous êtes mort pour tout le monde, et votre famille vous a fait inhumer...»

Le «mort» s'est rendu aussitôt à Dieppe, où il a suscité l'émotion en se faisant reconnaître par sa famille et des employés de la mairie. Il a appris que le corps d'un homme repêché dans le port avait été formellement identifié par trois personnes de sa famille comme étant le sien. Seule sa mère n'avait pas été catégorique.

Les parquets de Dieppe et d'Evreux ont été saisis de l'affaire, car il faut à présent identifier l'homme qui a été inhumé sous le nom de Serge Noël.

Un coureur de marathon avec une balle dans la tête!

MIDLAND, Michigan (AFP) — Dennis Rainear, un Américain de 26 ans, a réalisé l'exploit peu commun de courir le marathon d'Allendale, dans le Michigan, avec une balle dans la tête.

«J'ai tout à coup senti un coup terrible à l'arrière du crâne. Je croyais que quelqu'un m'avait lancé une pierre, a expliqué le marathonien... Après la ligne d'arrivée, mes jambes ont flanché un instant, mais j'ai néanmoins poursuivi la course. Je ne savais pas ce qui m'était arrivé.»

La blessure n'a pas saigné et Dennis Rainear a franchi la ligne d'arrivée avec un hématome de la taille d'un œuf de poule au-dessus de la nuque. La balle de calibre .22 ne fut découverte qu'après l'hospitalisation du marathonien.

«A cause de cet incident, je n'ai pas réussi à me qualifier pour le marathon de Boston, mon temps était trop mauvais», a simplement déclaré le coureur, peu fier des 3 heures 10 minutes réalisées dans ces circonstances peu banales.



Jacques MESRINE

La police française n'arrive pas à mettre la main sur Mesrine

PARIS (AFP) — Jean-Luc Coupé, l'homme qui a été arrêté vendredi soir à Paris, après avoir fait irruption au domicile d'un juge, a confirmé samedi que Jacques Mesrine avait bel et bien été son complice dans cette opération.

L'action des deux gangsters visait le président de la Cour d'assises de Paris, M. Charles Petit, de qui on voulait obtenir son intervention contre les quartiers de haute surveillance dans les prisons.

L'opération échoua cependant

puisque le juge Petit était retenu à son bureau et qu'un fils du magistrat réussit à alerter la police.

La police française a aussitôt déclenché une chasse à l'homme sans précédent pour retrouver l'ennemi public no. 1 qui s'est échappé de prison en mai dernier. Toutes les polices du pays et les brigades de gendarmeries ont reçu l'ordre de rechercher le gangster. Des mandats d'arrêt internationaux ont même été lancés dans certains pays limi-

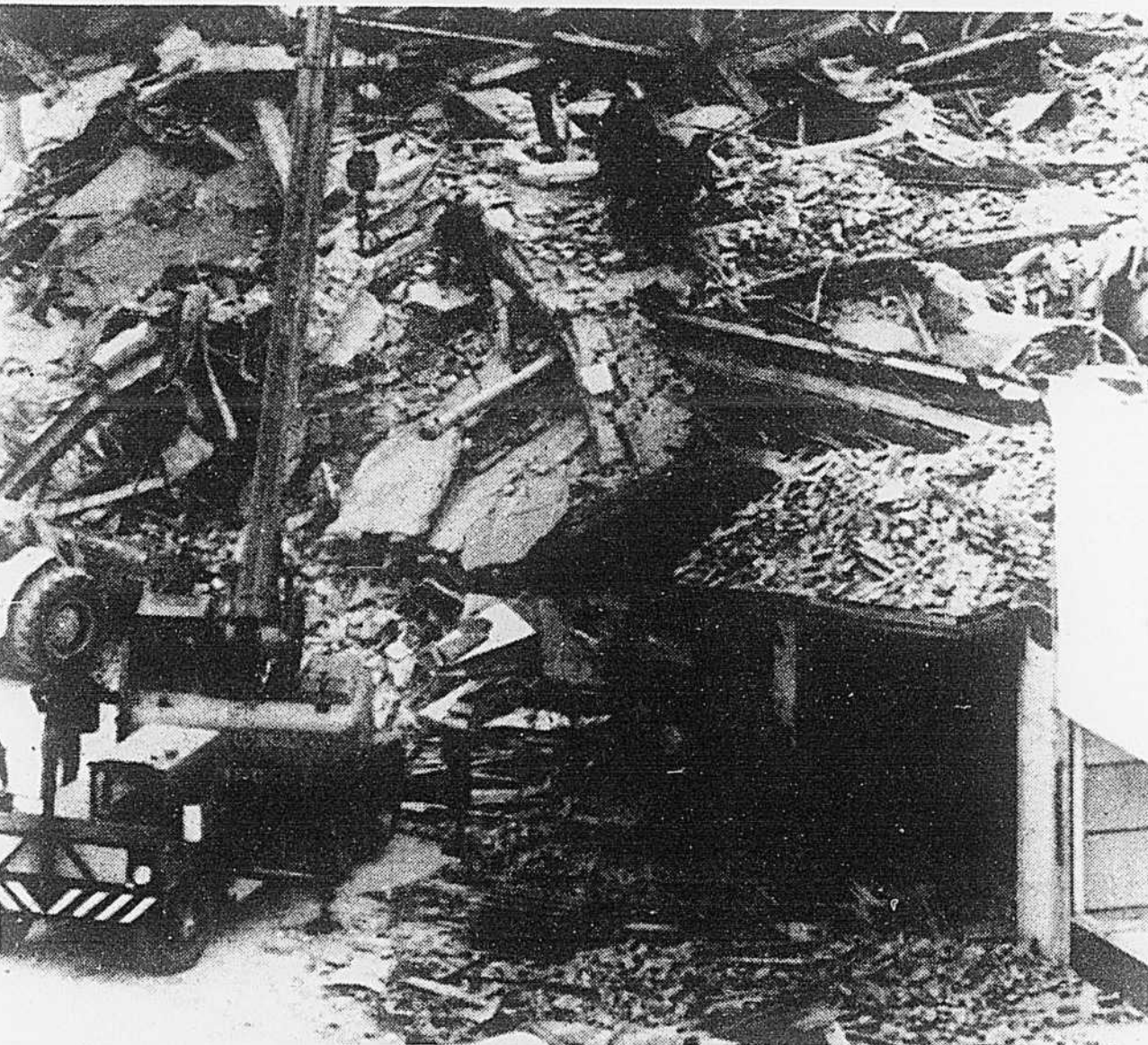
trophes. Cette vaste opération n'avait, hier, donné aucun résultat.

C'est le juge Petit qui avait présidé le tribunal ayant condamné Mesrine à vingt ans de réclusion. Celui-ci, un temps détenu dans un quartier de haute surveillance, s'est évadé il y a six mois de la Santé, une des plus importantes prisons parisiennes.

En juillet, Mesrine défrayait de nouveau la chronique en accordant une interview à l'hebdomadaire Paris Match. Il y affirmait notamment: «Ces quartiers

de haute surveillance sont une infamie. Il faudra qu'on arrive à les supprimer, sinon j'abattrai des magistrats».

La police s'est refusée à indiquer, samedi soir, si Jean-Luc Coupé avait fait d'autres révélations au cours de son interrogatoire. Elle doute qu'un homme comme Mesrine ait révélé les endroits où il se cache à son complice. Selon les policiers, Mesrine est très certainement dans la région parisienne et a modifié son aspect extérieur.



Des secouristes continuent de fouiller les débris de l'hôtel Connor à Joplin, qui s'est effondré samedi, alors qu'on se préparait à démolir l'édifice. Trois ouvriers ont été tués dans l'accident.

Un hôtel s'effondre avant d'être dynamité

JOPLIN, Missouri (UPI) — L'hôtel Connor de Joplin devait être détruit à la dynamite hier, mais samedi, alors que des ou-

vriers préparaient sa démolition, il s'est effondré, tuant trois personnes.

L'édifice de neuf étages avait

été construit il y a 70 ans. Il s'est effondré au moment où des travailleurs de la Land Developers Association étaient à installer des charges explosives en prévision de la démolition du lendemain.

Des explosifs avaient été installés à 70 endroits stratégiques, mais l'enquête menée par des experts révèle qu'aucun d'entre eux n'a explosé.

Un photographe qui prenait des photos avant la démolition, Ralph Lindgren, 53 ans, a été atteint dans le dos par une brique, renversé sur le sol et couvert de poussière.

Selon lui, il a fallu plusieurs minutes avant que la poussière ne se dissipe, au point qu'au moment de l'accident, c'était le black-out le plus total.

La police a révélé que les trois ouvriers qui ont été tués dans l'accident sont: Thomas Oakes, 45 ans, de Jenks, Oklahoma, Frederick Coe, 29 ans, de Topeka, Kansas, et Alfred Summers, 30 ans de Joplin.

La station de télévision KOAM-TV de Pittsburg, Kansas, avait prévu de diffuser en direct la démolition, mais a abandonné son projet.

OPTOMETRISTES

Drs: R. Greiche & N. Scaff & Associés

- Examen complet de la vue
- Lunettes
- Centre de verres de contact (lentilles dures et souples, double foyer et à port continu)

• 1401, rue Peel
(Avant Sainte-Catherine)
842-5489

• Centre d'achats
Normandie
336-2607

• Centre d'achats
Place Bourassa
322-3450

• Galerie Rive nord,
Repentigny
581-8781
CLINIQUE MEDICALE
STATT
Métro Longueuil
651-5700

• La Baie (Centre-ville)
281-4735

• Centre d'achats
Domaine
259-4781

• Centre d'achats
Côte Saint-Luc
481-1188

FOURRURES

Que ce soit pour un manteau en chat, en loutre, en loup, en swakara ou en VISON la grande spécialité de REID, vous obtenez toujours la plus belle qualité possible pour le prix chez



Choix incomparable de prêt à porter au
1473, rue Amherst 522-3181
Montréal

STATIONNEMENT

au carrefour de la fourrure

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Exposition du photographe NEIL CHAPMAN dans le Viaduc jusqu'au 18 novembre durant les heures régulières de commerce des magasins. ENTREE GRATUITE. Son thème: la tranquillité; ses sujets préférés: la mer, les paysages, la nature et la ville de Montréal.

HALL D'EXPOSITION

UKC CHAMPIONNAT DE CHIENS DE RACE. Championnat de toutes catégories. 18-19 novembre. Ouvert au public. Admission: adultes: \$2.75, étudiants et âge d'or: \$1.50, enfants de moins de 12 ans: \$1.00.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS

LE MARCHÉ DU VÊTEMENT DE NOVEMBRE. Mart «A». Jusqu'au 15 novembre. Mode printemps 79, collections de vêtements pour hommes, dames et enfants. Commerçants seulement.

DÉCORATION: Un des plus grands centres du meuble et accessoires au Canada... Dans les salles d'échantillons à l'étage «D» du Centre de Commerce en gros de Place Bonaventure (pas de vente au détail). Mar. au ven. de 10h à 17h. Sam. de 10h à 15h. Prenez n'importe quel des ascenseurs jusqu'à l'étage «D»... le public est invité... entrée libre.

Place Bonaventure

Douze morts au cours du week-end

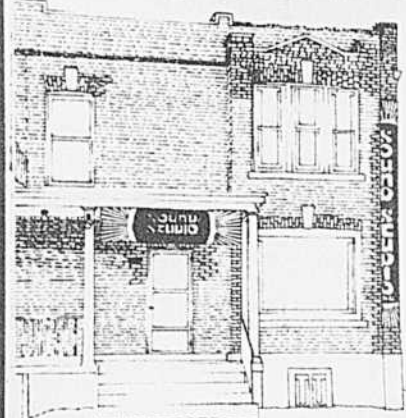
Douze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle ce week-end, dix d'entre elles sur la route. Les deux autres décès sont dus à un accident de chasse et à un accident de ferme.

Mme Aline Kay, 31 ans, de Vacluse (L'Assomption) est morte samedi dans un accident de chasse à Saint-Edgar en Gaspésie. M. Royal Bélair, cultivateur à Saint-Luc de Vincennes (Champlain) a été écrasé sous son tracteur.

Les victimes de la route sont

les suivantes: Honorius Bérubé, 50 ans, de Rimouski; Eléo Leclerc, 24 ans, de Donnacona; Joy Kelly, 1 an, de Boston; Simon Hébert, 2 ans, de Saint-Wenceslas; Cyrille Proulx, 54 ans, de Pierreville; Raymond Papineau, 10 ans, de Warden; Yves Côté, 20 ans, de Contrecoeur; Alain Saint-Pierre, 21 ans, de Saint-Isidore; Edith Cavell Hiltz, 50 ans, de Dilligent River en Nouvelle-Ecosse; et Wallace Moore, 64 ans, de Lennoxville.

LE STUDIO DU SON



UN MAGASIN DIFFÉRENT. DEUX ÉTAGES ET SIX SALONS D'ÉCOUTE

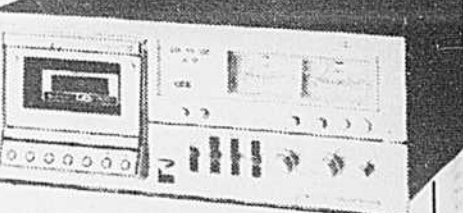
Un concept unique. Des salons d'écoute individuels, d'où vous pourrez écouter et choisir un système stéréo de haut rendement. Venez et écoutez du Mozart ou même du Georges Benson comme si vous étiez dans votre salon.

Hitachi

D - 900

Pour la première fois, un magnétophone qui peut reproduire vos disques sans différence.

Magnétophone à cassette stéréo professionnelle à 3 têtes et deux moteurs.



- Réponse de fréquences 30 à 18 000 HZ
- Pleurage et scintillement de .05% (WRMS)
- Rapport S/B - 63 dB
- Sélecteur de contrôle de bande
- Dispositif réducteur de bruit Dolby

Offert à prix spécial

6932 ouest SHERBROOKE 487-4270 488-2426

Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives
Prescriptions d'optométriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides
Visite à domicile sur demande
J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9

SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES
306 - 8e Avenue

274-5623

BUREAU FERMÉ TOUTS LES LUNDIS

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Premier pas vers le renouveau agricole

L'agriculture au Québec est en déclin depuis plusieurs années et même plusieurs décennies, selon les aspects considérés. Les ministres successifs de l'Agriculture dans le gouvernement Bourassa avaient promis une loi du zonage agricole qui est toujours restée dans l'oeuf, c'est-à-dire dans les dossiers des bureaucrates. Pour des motifs apparemment non avouables, puisqu'ils n'ont jamais été avoués, ce gouvernement avait pratiqué une politique «anticonceptionnelle» à l'égard d'une telle législation. Il faut donc savoir gré au gouvernement actuel d'avoir au moins osé accoucher d'une telle loi.

Le projet de loi (no 90) sur la protection du territoire agricole présenté par le ministre Jean Garon a pour objet de protéger 85 pour cent des meilleurs sols arables du Québec. Ces sols comprennent les trois premières des sept catégories dans la classification canadienne des sols. À première vue cette proportion de 85 pour cent semble énorme. En réalité elle est fort minime puisqu'elle comprend moins de 1 pour cent du territoire québécois. En outre, les superficies cultivées ont diminué au Québec de 12,4 pour cent entre 1961 et 1976, alors que dans le reste du Canada elles ont augmenté de 12,2 pour cent. D'ailleurs, selon la FAO, organisme des Nations unies, la superficie moyenne pour

nourrir un humain est de 2 acres. La moyenne au Canada est de 4,7 acres par habitant, mais elle est au Québec de 0,89 acre, soit moins que la moyenne mondiale, qui est de 1 acre.

Le Québec ne compte actuellement qu'environ 78,000 cultivateurs pour une population de six millions et quart d'habitants, soit un agriculteur pour 80 citoyens. Les États-Unis qui possèdent pourtant l'agriculture la plus efficace au monde ont un agriculteur pour 28 citoyens. Il n'est donc pas étonnant que le Québec ne produise que 19,5 pour cent du bœuf, 41,8 pour cent des légumes et 51,6 pour cent des pommes de terre qu'il consomme. En outre, 90 pour cent des revenus agricoles québécois proviennent de l'élevage (vaches, porcs, poulets) qui exige de grandes quantités de céréales. Or le Québec ne produit que 35,4 pour cent de ses céréales fourragères. Il y a donc de grandes carences et incohérences dans l'agriculture québécoise.

Le zonage agricole est une préoccupation de tout pays civilisé, surtout à une époque où l'industrialisation a urbanisé l'immense majorité de la population. Le territoire des villes en expansion constante avale les meilleures terres agricoles. Cela ne serait pas très grave si les vastes territoires du Québec étaient en majeure partie propices à l'agriculture. Mais la réalité

est tout à fait à l'inverse. Et le Québec pourra compter de moins en moins sur l'extérieur pour se nourrir, si l'on considère que la population mondiale croît plus vite que ses moyens de subsistance. Le Québec est donc condamné à long terme à produire une plus grande proportion de ses aliments.

L'activité agricole constitue un élément très important de l'économie, puisque l'agriculture moderne est non seulement mécanisée et industrialisée mais englobée dans un système agro-alimentaire générateur d'un très grand nombre d'activités spécialisées: congélation, transformation, emballage, transport, entreposage, commercialisation, publicité, etc. Le temps est donc révolu où toute l'activité agricole hors des champs se résument à aller vendre au marché, en saison, quelques produits excédentaires. Car en dépit de ses grandes déficiences, l'agriculture du Québec représente déjà \$1,5 milliard comme production brute, soit 45 pour cent du secteur primaire (mines, forêts, pêcheries, agriculture).

Le projet de loi actuel, selon le ministre Garon, va contrôler l'utilisation d'un territoire habité par environ 12 pour cent de la population, mais qui comprend par contre 60 pour cent des agriculteurs. Le projet de loi prévoit la création d'une Commission composée de sept

membres nommés pour cinq ans, qui aura «pour fonction d'assurer la protection du territoire agricole». Chaque municipalité qui sera éventuellement touchée par un avis de zonage aura six mois pour s'entendre avec la Commission «sur le plan de la zone agricole de son territoire». À défaut d'entente, la Commission préparera le plan de la zone agricole et le soumettra au gouvernement pour approbation.

La principale objection que l'on a formulée jusqu'ici contre ce projet de loi est le fait que ce ne sera pas les municipalités qui décideront en dernier ressort de leur zonage agricole. Une telle objection est un pur sophisme, puisque, sous prétexte de ménager l'autonomie municipale, on rendrait les municipalités juges et parties sur une question aussi importante que l'avenir de l'agriculture. Quand on connaît les manipulations des règlements de zonage dans les municipalités, au profit de petits groupes influents, remettre à elles ou même aux conseils de comté la décision finale du zonage agricole équivaldrait à abandonner tout plan cohérent de relance agricole. Bien sûr, le zonage agricole ne crée pas la prospérité agricole, mais c'est une mesure fondamentale qu'il fallait avoir le courage de prendre.

Ivan GUAY

bloc-notes

La sécurité des travailleurs

On se sent assez facilement d'accord avec le Conseil du patronat du Québec (CPQ) quand celui-ci demande (voir ci-dessous) que le droit que le législateur s'approprie à reconnaître au travailleur de refuser une assignation jugée dangereuse s'accompagne de modalités les plus strictes possibles. Par ailleurs, l'opposition du même organisme à la nomination des médecins d'entreprise par un comité conjoint employeur-employés appelle sûrement de sérieuses réserves.

Dans le premier cas, comme le note le CPQ, il est certain que si l'on ne peut pas ne pas accepter le principe qu'un ouvrier a strictement le droit de protéger sa santé ou son intégrité physique, il y a lieu de prévoir que si l'exercice de ce droit n'est pas minutieusement encadré, des abus sérieux peuvent en résulter pour l'entreprise.

Il ne faut pas oublier, en effet, que, dans bien des cas, les ouvriers qui auront à prendre cette décision seront aussi des syndiqués. Il n'est pas besoin de dessins pour comprendre que des syndicats militants pourraient inciter leurs membres, dans des périodes de relations patronales-ouvrières difficiles, à se prévaloir de ce droit uniquement pour embarrasser l'employeur et désorganiser la production. Il y a déjà

suffisamment de moyens de pression dont un syndicat dispose pour harceler les directions d'entreprise sans y ajouter, même au nom d'un principe sacré.

Ainsi que le dit le CPQ, il faudra que des mécanismes soient prévus pour vérifier rapidement les prétentions du travailleur qui refuse un travail dangereux. Il faudra aussi qu'on définisse le plus clairement possible ce qu'on entend par danger imminent dans la loi et qu'on mette au point une procédure d'appel qui garantisse que celui qui a rendu la première décision sur les prétentions de l'employé ne devienne pas juge et partie au bout de la ligne.

Il est normal que le fardeau de la preuve incombe à l'employeur quand cette question de sécurité au travail est invoquée. Il est plus en mesure que le simple travailleur de s'acquitter de cette tâche. Mais, la loi ne doit pas prêter non plus à des abus trop faciles.

Le CPQ ne le réclame pas précisément, mais il serait probablement dans l'ordre d'envisager un certain type de pénalité contre un employé qui s'obstinerait à refuser un travail pour des motifs que le tiers-intervenant jugerait vraiment futiles. Il faut se garder, bien sûr, de rendre trop difficile l'exercice d'un droit aussi fondamental, mais il faut éviter de tomber dans le travers contraire.

Quant à ce qui a trait au médecin d'entreprise, le CPQ soutient qu'il s'agit là essentiellement d'une responsabilité de l'employeur et qu'elle n'a donc pas à être partagée avec un comité paritaire.

Les arguments du CPQ ne sont certes pas sans valeur, mais l'organisme oublie peut-être ici les critiques nombreuses qui ont été formulées, en ces dernières années, par les centrales syndicales, qui ont mis en doute l'impartialité des médecins de compagnie, particulièrement dans les secteurs des mines et des produits chimiques. Il n'est pas question ici de savoir si ces critiques étaient ou non fondées. Leur aspect troublant leur venait toutefois du fait qu'elles soulignaient le conflit d'intérêts dans lequel pouvait se trouver un professionnel de la santé susceptible de rendre une décision défavorable à l'employeur qui paie son salaire.

Ne vaudrait-il pas mieux mettre fin à ces situations ambiguës, même si rien ne nous autorise à penser que l'intégrité professionnelle des médecins est vraiment en cause? Au fait, pourquoi la médecine, pratiquée en milieu de travail, ne serait-elle pas rémunérée sur la même base que celle qui s'exerce en cabinets privés ou dans les hôpitaux?

Vincent PRINCE



Droits réservés

La position du C.P.Q. sur la sécurité au travail

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) disait, cette semaine, son accord de principe avec les grandes orientations du Livre blanc du ministre Pierre Marois sur la sécurité au travail et sur plusieurs des moyens suggérés pour les concrétiser. Il formulait cependant des réserves ou des objections sur quelques points particuliers. Voici des extraits de l'exposé où s'expriment ces positions.

Le Conseil du patronat se réjouit du dépôt, par le ministre Pierre Marois, du Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail.

Depuis des années, en effet, la presque totalité des entreprises du Québec ont critiqué la situation qui prévaut actuellement en ce domaine important, mais complexe, de la vie au travail, en signalant notamment la multiplicité des lois et des règlements qui régissent ces activités, leur incohérence, la multiplicité également des ministères et des services gouvernementaux impliqués dans leur application, etc. Elles ont elles-mêmes demandé, à plusieurs occasions, de mettre de l'ordre dans toutes ces questions et suggéré au gouvernement de définir une politique globale dans ce domaine.

Le dépôt de ce Livre blanc ne peut donc qu'être bien accueilli

par le patronat, qui a d'ailleurs été directement associé à son élaboration par la participation de représentants du C.P.Q. au comité d'avisers auprès du comité interministériel chargé de sa rédaction.

Cet accueil favorable nous amène cependant à signaler immédiatement:

- 1) Qu'il s'agit d'un Livre blanc, donc d'un exposé de politiques gouvernementales et de moyens susceptibles de réaliser ces politiques. Il y a donc place pour la discussion de ces politiques et moyens, et le patronat entend continuer de contribuer, au meilleur de sa connaissance, à faire en sorte que la loi qui en découlera soit la plus viable et la plus réaliste possible.
- 2) Qu'il est impossible de procéder à une analyse exhaustive du contenu du Livre blanc dans quelques feuillets, et qu'il est nécessaire de faire des choix.
- 3) Que nonobstant le contenu du Livre blanc, c'est la loi et les règlements qui en découleront qui détermineront la politique du gouvernement. L'analyse patronale qui en sera alors faite sera tout aussi importante, sinon plus importante, que l'analyse qui peut être faite aujourd'hui. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les commentaires

du C.P.Q. sur le Livre blanc.

L'analyse de la situation, qui est exposée dans la première partie, est généralement bien faite, bien rédigée, bien ordonnée et livrée dans un langage facilement accessible...

Nous devons noter cependant que nous parlons d'une "vision générale". S'il fallait, en effet, procéder à une analyse détaillée de cette première partie, dans ce cas il y a plusieurs réserves qui s'imposeraient...

C'est cependant davantage le projet de réorganisation envisagé qui nous intéresse, et c'est à ce projet que nous consacrerons donc l'essentiel de nos commentaires.

Le C.P.Q. considère que les fondements logiques de la réforme projetée sont généralement sains et les objectifs tout à fait valables et acceptables.

À ce sujet, le C.P.Q. fait siennes les orientations générales contenues au Livre blanc et qui s'expriment à peu près comme suit:

- une réorganisation fondée sur la prise en charge de la santé et de la sécurité au travail prioritairement par les employeurs et les travailleurs (à condition que l'on tienne vraiment compte de leurs droits et obligations);
- une meilleure définition des droits et responsabilités des

travailleurs, des employeurs et de l'Etat;

- une réorganisation davantage volontaire que coercitive, et qui s'exprime notamment dans le comité paritaire et les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité au travail;

- une réorganisation axée sur la formation, l'information et la recherche;

- la structuration d'un cadre juridique permettant l'unification et la clarification des normes de façon plus cohérente;

- l'accent, au niveau de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, sur la prévention plutôt que sur la réparation...

Les principaux points de désaccord et les interrogations les plus importantes, portent notamment sur la dilution de la responsabilité de l'employeur.

- La responsabilité ultime de la santé au travail et de la prévention des accidents revient à l'employeur, en collaboration avec ses employés. C'est lui qui a la responsabilité de planifier, d'organiser et de faire fonctionner son entreprise de façon sécuritaire

Le comité paritaire, l'association de prévention, la médecine du travail, la formation et la recherche sont des activités de soutien et non des objectifs en

soi, et le Livre blanc le reconnaît. Or, dans tout le Livre blanc, l'accent est mis sur l'élaboration de ces moyens plutôt que sur l'obligation pour l'employeur d'assumer cette responsabilité...

Les services de santé au travail ne seront plus sous la responsabilité financière et administrative directe de l'employeur. Pour l'entreprise, cette orientation est irréaliste à plusieurs points de vue. Par exemple, les entreprises se fixent des normes de qualité de la main-d'œuvre en fonction de la qualité du produit ou des services à rendre. Ces normes font partie de la planification et de l'administration de l'entreprise. Dans ce contexte, le médecin d'entreprise est un gestionnaire, au même titre qu'un autre gestionnaire. Vouloir alors "nationaliser" les services de santé des entreprises, puisque c'est un peu de cela qu'il s'agit, serait amputer les entreprises d'un service qui leur est essentiel, et dont on n'a jamais pu faire la preuve qu'il soit préjudiciable aux travailleurs, bien au contraire.

Bien plus, une telle orientation ne correspond nullement au concept de prise en main par les employeurs et les travailleurs de leur santé au travail.

Nous reconnaissons en principe le droit individuel de cesser un travail dangereux. Mais quel mécanisme étanche sera prévu pour éviter les arrêts de travail

"abusifs"? Le Livre blanc est presque muet sur ce sujet, sauf quelques lignes pour établir que l'employeur aura le fardeau de la preuve dans tous les cas où se produira un problème relié à l'application de ce droit.

Le seul endroit où le Livre blanc parle des associations patronales existantes de prévention est un paragraphe de cinq lignes (page 214). Or, il n'est nullement dit dans ces quelques lignes quel rôle le gouvernement reconnaît à ces associations dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail et de la sécurité au travail. Pourtant, ces associations ont joué, et continueront de jouer, un rôle indiscutable dans la santé et la sécurité au travail.

Pourquoi reviendrait-il à l'employeur de défrayer tous les coûts additionnels engendrés par la réorganisation des services de santé? Ou encore par les coûts additionnels en prévention (formation - information - recherche) lorsque de telles activités de prévention se situent à l'extérieur de l'entreprise?

L'entreprise accepte de payer les coûts inhérents à ses propres activités internes de prévention, de santé au travail, etc. Mais lorsqu'il s'agit de services collectifs exigés par règlement, dans les services de santé, de tels coûts devraient être chargés aux employeurs et aux travailleurs par la R.A.M.Q., comme c'est d'ailleurs déjà le cas actuellement.

Non, l'Hydro n'a pas perdu le nord!

Le 24 octobre dernier, LA PRESSE publiait une longue lettre intitulée «L'Hydro a-t-elle perdu le nord?». Cette lettre signée par M. Jean Rémy, de Longueuil, agissait plusieurs questions à la fois: l'annonce faite par le Premier ministre sur l'aménagement d'une deuxième centrale à Manic 5, les façons de diminuer la consommation électrique aux heures de pointe, et par extension la «philosophie et la politique de l'Hydro-Québec».

Permettez-moi tout d'abord de féliciter M. J. Rémy d'avoir exprimé ses opinions par la voie de la presse sur des sujets aussi complexes. La prise de conscience du public sur le problème énergétique du Québec est ainsi favorisée par de semblables faits. Cependant, l'idée lancée à propos d'un système de télécommande et les comparaisons connexes de M. J. Rémy ne me semblent pas justes et convaincantes.

Etant moi-même employé de cette société d'Etat qu'est l'Hydro-Québec et qui est actuellement sur la sellette, j'aimerais tout d'abord préciser que mes propos sont personnels; ainsi, en ce qui a trait aux chiffres et comparaisons techniques, je prendrai seulement comme base ceux qu'avance l'auteur de «L'Hydro a-t-elle perdu le nord?».

A mon avis, sa conclusion que le système de télécommunication qu'il propose est moins onéreux que le projet d'une seconde centrale à Manic 5 est complètement fautive. Sur le plan strictement économique, le chiffre de 200 millions en 1978 que M. Rémy estimait nécessaires à la réalisation de son système de télécommande ne peut être comparé au coût du projet Manic 5 de 750 millions capitalisés à l'année de sa mise en service. Il ne faut pas perdre de vue que pour la réalisation d'un projet, quel qu'il soit, il faut compter avec les aléas de l'inflation et de l'intérêt auxquels l'entreprise d'Etat en cause ne peut échapper. Aux taux d'inflation et

d'intérêt rapportés dans les journaux, les 200 millions d'aujourd'hui monteront au double (400 millions!) après 7, 8 ans, lesquels fort probablement seront requis pour achever l'installation des coupe-circuits dans chacun des foyers québécois munis de chauffe-eau électriques.

A ce prix-là, plutôt qu'un système voué à la coupe d'électricité des chauffe-eau et autres, je préfère, en tant que consommateur et contribuable, que l'on construise une centrale comme Manic 5. Cette dernière, au contraire, génère de l'électricité pendant les rigoureux mois d'hiver et ce, des heures et des heures, dix fois, cent fois, mille fois plus longtemps que la durée prévue de coupe d'alimentation par le système de télécommande proposé.

Dans un autre ordre d'idée, nous nous demandons également lequel des deux projets présente le plus d'apports bénéfiques à l'économie québécoise et génère plus d'emplois.

Cette comparaison sommaire au niveau des coûts et bénéfices ne doit pas être interprétée comme une prise de position contre la politique d'économie d'énergie, bien au contraire! Justement pour économiser l'énergie et indirectement l'argent, je m'élèverai contre tous ceux qui décident, sans justification sérieuse, de dépenser des centaines de millions de dollars et d'efforts humains uniquement pour contrôler et régulariser l'usage d'électricité. Voit-on le danger de donner à l'Hydro le droit, en pratique, de décider que telle ville du Québec, tel quartier n'aura de l'électricité pour l'eau chaude qu'à tel ou tel moment de la journée? Je préfère, de ma propre volonté, baisser de quelques degrés mon thermostat de chauffage pendant tout l'hiver, voyager en groupe ou par les moyens de transport public pour économiser réellement de l'énergie que celle qui soit sa source...

Co PHAM, ing.
Brossard, Qué.

Vive M. Trudeau!

La «trudeauphobie» est une invention des média anglophones. Quand j'étais une toute nouvelle immigrante ici, à Montréal, je me sentais déracinée et sans amis. Il y avait pourtant un grand Canadien et Québécois qui m'apparut familier et compréhensif. Cet homme était Pierre Trudeau, à cause de son intelligence, sa générosité et sa philosophie humanitaire.

Pour Trudeau — j'en étais convaincue — il n'y avait jamais de limitation à cause de la race, de la nation, de la langue ou même de la conviction religieuse ou politique. Trudeau me faisait déclarer tout haut: «J'ai trouvé une nouvelle patrie!» C'est pourquoi je dois à Trudeau ma profonde sympathie et je ne me sentirai jamais différemment envers lui.

Déjà — à l'époque de la «trudeaumanie» — beaucoup de Canadiens et de Québécois éprouvaient les mêmes sentiments envers le premier minis-

tre du Canada. Aujourd'hui, au temps de la soi-disant «trudeauphobie», on ne montre Trudeau qu'à ses plus mauvais moments à la télévision anglaise. En outre, on coupe le son et on ne diffuse pas ses meilleurs discours. La «trudeauphobie» est une machination des média anglophones, comme la «trudeaumanie» l'avait été, il y a dix ans.

Comme il se doit, la machination des média anglophones des nos jours n'est qu'une conséquence de la jalousie de ceux qui ont la soif du pouvoir. Mais, par le temps qui court, c'est une tragédie et une honte que de sacrifier un homme de génie et de bienveillance pour des médiocrités et des créateurs de sensations. La faute d'ingratitude qu'on commet aujourd'hui envers M. Trudeau pourrait coûter très cher au pays.

Dr Hilde LOEFFLER
Montréal

En vrac

On l'a ou on l'a pas...

Comme la virginité pour une fille, la souveraineté, pour une nation, n'admet pas de degrés, ne souffre pas de nuances.

Une jeune fille ne peut pas être quelque peu vierge. Semblablement, une statue ne peut être légèrement équestre. Un moteur ne peut être relativement diesel.

Il faut bien saisir l'absoluité de la souveraineté. On l'a ou on ne l'a pas. On l'a tout entière, ou on ne l'a pas du tout.

C'est simple: la Hollande est souveraine, mais la Bretagne ne l'est pas. La Suède est souveraine, mais l'Ecosse ne l'est pas. L'Albanie est souveraine, mais non l'Irlande. Le Bénin est souverain, mais pas le Québec.

Or, de plus en plus, et bientôt majoritairement, nous voulons la souveraineté pour le Québec. Nous avons même élu un gouvernement qui y œuvre.

Ce gouvernement ne trahit pas son option en prononçant le trait d'union entre «souveraineté» et «association». Cela ne réduit pas ni ne dilue son option souverai-

niste puisque la souveraineté, ça ne se dilue pas, comme on l'a vu plus haut.

Si la souveraineté ne peut être diminuée ou dosée, elle peut néanmoins se préparer par des étapes. Elle peut aussi être assortie d'une coopération économique qui, dans notre cas, s'impose de toute façon, et qui existerait par la force des choses lors même que personne ne la voudrait. La géographie et le passé, ça ne se négocie pas... c'est là.

La «souveraineté culturelle», c'est une impossibilité, et Bourassa le savait. On n'est pas souverain en partie et par pièces détachées. On l'est ou on ne l'est pas. Un peuple qui serait souverain quant à sa culture mais resterait soumis quant au reste, ne maîtriserait pas alors sa fiscalité, son crédit, son import-export, sa monnaie, etc. et il ne pourrait donc pas assurer la survie ni l'épanouissement de sa culture.

B. COLPRON
Montréal

Une pièce lourde de sens

M. Martial Dassylva
Critique de théâtre
LA PRESSE

Monsieur, Ayant lu votre article intitulé «Hélène Loïselle sauve la pièce et... la soirée», paru le mercredi 4 octobre 1978 dans le cahier «Arts et spectacles», je me permets de vous dire que vous manquez de «base» pour juger aussi durement la pièce de W. O. Mitchell, «Back to Beulah» (Aux Hironnelles).

Je ne mets nullement en doute vos talents de critique, mais je pense que pour juger une telle pièce du point de vue contenu et «densité» tel que vous essayez de faire, il faut pouvoir établir une comparaison avec une expérience pertinente dans le domaine de la psychiatrie «préventive». Je suis étudiant à l'université de Montréal et j'ai eu l'expérience très enrichissante de pouvoir travailler dans un hôpital psychiatrique pour «enfants» (hôpital Rivière-des-Prairies) et d'avoir un certain contact avec des patients placés en foyer.

En apparence, l'histoire de «Aux Hironnelles» tient en effet à peu de choses. Mais, en fait, elle met en valeur une expérience

centrée «vraie»; la pièce tout entière est presque une copie conforme de la réalité.

Les patients sont, à peu de détails près, traités comme Henriette (magnifiquement jouée par Hélène Loïselle) «traite» le docteur Demers (Carole Chatel).

De plus, je trouve que, malgré ses dehors de «fin heureuse», la pièce a un dénouement plus que tragique puisque Agnès (Lucie St-Cyr) retournera aux Hironnelles.

Il existe dans la pièce, comme vous le soulignez d'ailleurs, quelques invraisemblances, mais cela n'a aucune importance pour le fond de l'histoire. Je trouve aussi, contrairement à ce que vous dites, qu'Albert Millaire a très bien mené ses comédiens; il nous a donné une idée très réelle de ce qu'est un foyer pour débi- les légers. Enfin, j'ai beaucoup apprécié la trame sonore; la musique de Haendel n'est peut-être pas à la portée de tous, mais elle cadrerait fort bien avec la pièce.

Christian Millet
Étudiant
Saint-Jérôme

Critique trop personnelle

Monsieur Claude Gingras exerce depuis longtemps son métier de critique musical. Voilà donc longtemps qu'il produit la félicité chez les uns et provoque l'exécration chez les autres. Rendons à monsieur Gingras son dû: c'est un technicien accompli, rompu à tous les secrets de l'écriture musicale, expert en déchiffrement des partitions les plus hermétiques, fin connaisseur de toutes les subtilités d'interprétation, pour toutes les époques.

Monsieur Gingras a des goûts personnels, ce qui le regarde. Mais lorsqu'on ne peut plus distinguer, dans sa prose, entre ses goûts et sa critique, cela devient grave.

Par exemple, le 30 octobre, à

propos du concert Pro Musica du 29, on retrouve: «... Répertoire fort connu, les baroques en «i», c'est-à-dire italiens. Exécution routinière d'un orchestre qui donne 150 concerts par année, c'est-à-dire beaucoup trop. Auditoire tout en componction, convaincu qu'il écoute de la musique importante...». En quelques petites phrases, Gingras nous fait part de son mépris hautain pour les baroques italiens, le groupe I Musici, et les béotiens qui se régalaient de l'un et l'autre. Ce qui est injuste pour tous ceux qui sont visés.

La musique ne commence pas avec Bach et elle ne s'arrête pas à Mahler, les I Musici sont reconnus mondialement, et enfin

on peut connaître la musique et l'aimer sans se priver d'apprécier les «baroques en «i» et les I Musici. Le langage du mépris, l'élitisme, le snobisme, l'exclusivisme étriqué pour des musiques dites «sérieuses» ont éloigné du plus grand des arts des milliers de profanes pendant leurs années de formation. Par la faute de petits maîtres à la Claude Gingras, qui font de la musique un Olympe accessible aux seuls initiés d'une spiritualité rugueuse.

Les lecteurs, qui par leur achat quotidien assurent le salaire des écrivains à LA PRESSE, ont droit à autre chose qu'à des maîtres de sectes opérant en temple secret. Ils ont droit à des critiques capables d'exercer leur rôle sans le court-circuiter constamment par leur goût personnel sous couvert de compétence. Des âmes généreuses à la

Réginald Martel, par exemple, qui ne mélange pas son métier et ses démanagements cutanés, capable de porter sur l'œuvre et l'auteur un regard critique, parce qu'avant de justifier ce qu'il aime ou de démolir ce qu'il hait, il s'occupe de respecter son sujet et son public.

La critique ne fait pas bon ménage avec la mesquinerie et l'égotisme. Depuis le temps qu'il se le fait dire, monsieur Gingras devrait l'avoir compris, LA PRESSE itou.

Mais depuis quand, dans des sanctuaires comme LA PRESSE et CBF-FM, entend-on les clameurs du vulgaire peuple? A moins, dans le cas de LA PRESSE, d'être commanditaire ou membre influent du Parti libéral? Je ne suis ni l'un ni l'autre.

Raymond POULIN,
Saint-Laurent.

Prétention farfelue

Elle était pour le moins farfelue cette prétention d'un correspondant de Sainte-Thérèse que la mort subite du pape Jean Paul Ier, après un mois de pontificat seulement, constituait un avertissement du Ciel que l'Eglise était engagée dans des chemins qui n'étaient pas ceux de Dieu et qu'elle devait changer de direction, sinon gare aux prochains papes! (La Presse, 13 oct.)

A ce compte, devrait-on en conclure que la brièveté des quelque 25 ou 30 pontificats qui durèrent moins d'un an (voire quelques jours) dans l'histoire de l'Eglise, avait la même signification? Dieu le Père aurait-il une fois de plus cassé un choix que son Esprit Saint venait tout juste d'inspirer aux cardinaux de l'Eglise de son Fils? Si vraiment l'Eglise est mal engagée depuis Vatican II, pourquoi Dieu a-t-il laissé Jean XXIII convoquer le Concile? Pourquoi a-t-il accordé 15 ans de pontificat à Paul VI pour appliquer les décisions de ce même concile? Pourquoi a-t-il permis l'élection de Jean Paul Ier? Pourquoi s'en serait-il pris à celui-ci plutôt qu'à ses deux derniers prédécesseurs? Une fin prochaine attend-elle aussi le nouveau pape qui, en prenant le nom de Jean Paul

II, a clairement indiqué son désir de marcher sur les traces de ses trois prédécesseurs immédiats? On le voit. Plus on cherche à s'expliquer le sens profond d'une mort subite comme celle de Jean Paul Ier, plus on s'embrouille, plus les questions qu'on se pose sont vaines et plus les réponses sont inconcevables. Deux choses sont certaines toutefois: les trois personnes de la Sainte Trinité ne peuvent se contredire et la faveur dans laquelle le Christ tient ses pontifes n'est pas du tout fonction de la longueur de leur pontificat.

Mgr Grégoire a donc eu raison, dans ses commentaires à la TV à propos de Jean Paul Ier, de s'en tenir aux paroles d'Isaïe: «Car mes pensées ne sont pas vos pensées et mes chemins ne sont pas vos chemins» (Is., 55, 8). En cela, il a fait preuve de mesure et de jugement. Quand le pourquoi d'un événement nous est inaccessible, il est présomptueux de vouloir aller plus loin par la fallacieuse logique d'un raisonnement humain. Toute tentative dans ce sens relève de la fantaisie et frise l'impertinence.

Arthur PICHE
Montréal

Si c'était à Toronto?...

Cette lettre s'adresse à l'Association des infirmières immigrantes qui dénonce la rigidité de la loi 101 face à leur travail. Parlons-en de cette rigidité. Les infirmières (immigrantes) ne sachant pas le français, doivent passer un test portant sur cette langue à tous les 60 jours pendant la première année de leur travail. Evidemment, dès qu'elles réussissent un de ces tests, elles n'ont plus à se présenter aux suivants. Mais si elles échouent, elles doivent obtenir un permis temporaire de travail (60 jours) puis se présenter à l'examen suivant. Ce permis étant distribué par leur associa-

tion, elles n'ont aucune difficulté à l'obtenir.

Cependant, lors de la deuxième année, les permis sont distribués par l'Office de la Langue française qui est plus sévère pour la distribution de ceux-ci, d'où l'indignation de l'association.

D'après moi, il n'y a aucun abus puisque ces personnes ont au minimum un an pour apprendre le français, ce qui est largement suffisant.

Serait-il possible de travailler à Toronto pendant un an sans savoir l'anglais?

Marcel CARRIER
Longueuil

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» Service de l'édition LA PRESSE C.P. 4200 succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

Le deuxième centenaire de la mort de J.-J. Rousseau

On ne peut passer cet événement sous silence, ne serait-ce que pour replacer le personnage dans sa vraie perspective peu connue même de ses plus chauds partisans.

Jean-Jacques Rousseau est un génie et nul n'en doute. Sa plume élégante est splendidement servie par une imagination hypertrophiée. Ses théories séduisent par le charme de l'expression. Il hallucine ses lecteurs d'autant plus facilement qu'il tente de concilier les instincts naturels avec une morale pas gênante du tout.

Il reste que son influence tient du merveilleux ou plus justement du diabolique.

a) Avec deux années de scolarité (pas dix ni vingt!) il devient le pédagogue no 1 du 18e siècle; b) Lui, solitaire et misanthrope, rédige le Contrat social qu'on pourrait définir: code à suivre pour vivre heureux dans la confiance mutuelle.

Né en 1712, Jean-Jacques perd sa mère une semaine après sa naissance. Pauvre lui! Jamais il n'aura éprouvé la bienfaisante

et irremplaçable affection d'une maman.

Après la naissance de son frère aîné, François, son père disparaît de la circulation et ne revient au foyer que six années plus tard pour doter le monde d'un nouveau citoyen: Jean-Jacques. Quant à François, il quitte définitivement la maison vers quatorze ans et disparaît dans la brume de l'existence.

Une tante recueille l'orphelin Jean-Jacques et lui montre à lire. Il devore des romans de toute couleur, de toute saveur, de tout acabit et lui donnent sur la vie humaine des aperçus bizarres. Il en résulte un déséquilibre mental dont il souffrira sa vie durant. Ses lectures désordonnées le rendent sauvage et excessif, rêveur et victime d'une imagination surchauffée.

Calviniste de naissance, il se convertit au catholicisme, retourne au calvinisme puis à un vague déisme sans culte et à la morale tolérante.

Il est hanté par la phobie de la persécution. Son extrême sensi-

bilité en fait une victime de maints complots imaginaires.

Jean-Jacques Rousseau ne fréquente l'école que deux ans pendant lesquels, à onze ans, il se déclare amoureux de l'institutrice qui en a trente. Masochiste, il prend plaisir à se faire châtier. On attribue sa sortie prématurée de l'école à son «instabilité», son manque de jugement et de maîtrise de soi. Un ministre calviniste lui apprend, avec les éléments latins, des habitudes pas trop recommandables.

A seize ans, il déserte le foyer de son oncle Bernard, frère de sa mère, parce que, vagabondant à des heures indus, il a trouvé la porte verrouillée. Un prêtre le présente à Mme de Warens qui sera sa bienfaitrice et sa maîtresse. Il résiste mal aux appels féminins. «Mon sang, avoue-t-il, remplissait incessamment mon cerveau de filles et de femmes...» Il s'exhibe de loin aux personnes du sexe. Il parle de «soit plaisir» qu'il ressent de s'étaler à leurs yeux pour les séduire. Un agent municipal met fin à son petit jeu...

N'ayant que très peu fréquenté l'école, il cueille son information culturelle par la lecture. De 25 à 30 ans, il étudie avec acharnement et, son génie le guidant, il devient l'autodidacte le plus accompli de son époque.

Si étrange soit-il pour un expert-pédagogue, jamais il n'enseigne. Précepteur des deux enfants du comte de Mably, il courtise la mère de ses pupilles et charme sa passion adultère en volant le meilleur vin du comte. Il s'empare contre ses deux élèves et désespère de ne jamais parvenir à les bien élever.

Il songe au mariage mais n'ose en assumer les responsabilités. Pendant près de 25 ans, il vit en concubinage avec une demoiselle Levasseur dont il a cinq enfants. Il les confie à l'hospice des «Enfants Trouvés» malgré les protestations de leur mère. Dans son volume «Confessions», il s'en accuse et en exprime des remords mais déplore son impuissance à élever une famille vu sa pauvreté et son métier d'écrivain.

Ses frasques forcent les auto-

rités civiles à le menacer d'emprisonnement. Il s'enfuit en Suisse, puis en Angleterre puis revient en France où, vu son état mental, on lui permet de finir ses jours à Paris.

J'ai lu toutes ses œuvres et j'en conclus:

N'ayant aucune base philosophique, ses œuvres fourmillent en sophismes et en contradictions. De sa théorie qu'il suppose infaillible, il tire les conséquences les plus utopiques.

En voici quelques échantillons: a) Jusqu'à l'âge de 12 ans, il ne faut s'occuper que du corps et ne contraindre en rien les instincts naturels de l'enfant;

b) De 12 à 15 ans, l'adolescent est à l'école de la nature: pas de manuels scolaires. On a essayé ça au Québec, mais pas pour longtemps. Que de millions de rames de papier 8 1/2 x 11, on a dû utiliser pour remplacer le livre qu'on a dû réinstaller comme l'auxiliaire indispensable du maître.

c) Avant 15 ans, fi de l'enseignement de la morale, de l'existence de Dieu ou de l'âme.

d) Avant son mariage, le jeune homme doit voyager à travers le monde pour en étudier les usages, les vices et les dangers.

Voilà pour l'éducation. En politique, c'est pire. Lui, le solitaire, l'enfant des bois, élabore des plans de réforme qui ébranlent les structures sociales et mènent droit à l'insurrection. Il est le père de la Révolution qui, en reconnaissance, lui a élevé une statue.

Loin d'être une critique ronçonneuse, cet exposé est conforme à la réalité et merci au lecteur avisé et mieux renseigné qui pourrait y relever ne serait-ce qu'une erreur historique!

Rousseau demeure un théoricien dont l'illustre Dupanloup disait: «La doctrine de Rousseau est la plus grande hérésie pédagogique du 18e siècle.» Les évangélistes de la réforme scolaire acclament Rousseau comme le coryphée de la pédagogie moderne...

Lucien CARON
Montréal

Résultats par districts MONTREAL

Le point identifie le conseiller sortant

DISTRICT 01	PARTI	VOTES	POURC.	MAJORITE	POURC.
MILLETTE CARMEN G.	P.CIV.	4,446	58.8%	2,081	27.6%
MASSON ROBERT	G.A.M.	2,365	31.2%		
FAUBERT DENIS	R.C.M.	762	10.0%		
DISTRICT 02				70/74 BUREAUX	
DESJARDINS FERNAND	P.CIV.	5,040	60.0%	2,385	28.5%
FAUTEUX GASPARD	G.A.M.	2,655	31.5%		
DUMAS EVELYN	R.C.M.	715	8.5%		
DISTRICT 03				51/54 BUREAUX	
LARIVE LUC	P.CIV.	3,917	58.1%	2,414	35.8%
NADEAU GERARD	G.A.M.	1,503	22.3%		
MINIER MARIUS	R.C.M.	1,324	19.6%		
DISTRICT 04				54/55 BUREAUX	
VARIN CLAUDE	P.CIV.	4,238	62.8%	2,438	36.2%
BOUCHARD PAUL-EMILE	G.A.M.	1,800	26.6%		
GAGNE GILLES	R.C.M.	720	10.6%		
DISTRICT 05				COMPLET	
MARTINEAU JACQUES	P.CIV.	4,085	64.9%	2,711	41.1%
BERLINGUET ROGER	G.A.M.	1,374	21.8%		
ST-LOUIS ROBERT G.	R.C.M.	839	13.3%		
DISTRICT 06				COMPLET	
MORIN MICHEL	P.CIV.	4,630	61.4%	2,577	34.2%
DORVAL RICHARD	G.A.M.	2,053	27.2%		
BRIGGS RICHARD	R.C.M.	862	11.4%		
DISTRICT 07				74/76 BUREAUX	
LUSSIER NORMAND	P.CIV.	3,908	58.0%	2,167	32.2%
PETRELLI ROBERT	G.A.M.	1,741	25.8%		
JULIEN CLAUDE	R.C.M.	1,095	16.2%		
DISTRICT 08				47/52 BUREAUX	
ROY ANDRE	P.CIV.	2,816	59.6%	1,528	32.4%
BOUVIER ROBERT	G.A.M.	1,288	27.2%		
LARIVIERE GUY	R.C.M.	627	13.2%		
DISTRICT 09				68/73 BUREAUX	
LORANGE PIERRE	P.CIV.	4,250	62.4%	2,376	34.9%
LAPORTE JACQUES-P.	G.A.M.	1,874	27.2%		
ROY CLAUDE	R.C.M.	699	10.1%		
DISTRICT 10				72/73 BUREAUX	
BEAUCHEMIN PAUL	P.CIV.	4,403	54.3%	1,497	18.4%
JOYAL SERGE	G.A.M.	2,906	35.5%		
(GUILLET D. COLISTIER)	R.C.M.	735	9.0%		
LAPALME MARCEL	IND.	66	0.8%		
LE GUERRIER EMILE					
DISTRICT 11				64/65 BUREAUX	
TROTIER JEAN	P.CIV.	4,308	62.9%	2,779	40.5%
ST-ONGE RENE	G.A.M.	1,529	22.4%		
BELANGER ANDRE	R.C.M.	1,012	14.7%		

DISTRICT 12				COMPLET	
MALOUF JEAN K.	P.CIV.	3,941	53.1%	1,306	17.7%
BERGERON GEORGES	G.A.M.	2,635	35.4%		
LAFORECE NORMAND	R.C.M.	857	11.5%		
DISTRICT 13				73/78 BUREAUX	
PARIS C. RENE	P.CIV.	4,871	61.7%	3,104	39.3%
PERRON ESTELLE	G.A.M.	1,767	22.4%		
CHENIER JOHANNE	R.C.M.	1,261	15.9%		
DISTRICT 14				COMPLET	
LUCCISANO ROCCO A.	P.CIV.	3,283	58.0%	1,769	31.3%
DAVIAU-BERGERON T.	G.A.M.	1,514	26.7%		
LAURENCELLE F.	R.C.M.	873	15.3%		
DISTRICT 15				62/64 BUREAUX	
BEAUDOIN MARC	P.CIV.	4,138	60.7%	2,234	32.9%
MARCOYTE YVON	G.A.M.	1,904	27.8%		
LAUZON DANIEL	R.C.M.	786	11.5%		
DISTRICT 16				49/54 BUREAUX	
ROUSSILLE ERNEST	P.CIV.	2,602	59.6%	1,708	39.1%
LE GRIS YVES	G.A.M.	894	20.5%		
BOURGET RAYMOND	R.C.M.	872	19.9%		
DISTRICT 17				56/57 BUREAUX	
RAIL RAYMOND	P.CIV.	3,586	59.7%	1,861	31.1%
DEL VECCHIO-GLADU M	G.A.M.	1,725	28.6%		
DI FEO FRANCESCO	R.C.M.	705	11.7%		
DISTRICT 18				COMPLET	
JOUBERT FERNAND	P.CIV.	4,260	54.1%	2,128	27.0%
MARCOYTE GUY	G.A.M.	2,132	27.1%		
CARLE PAUL	R.C.M.	1,484	18.8%		
DISTRICT 19				46/47 BUREAUX	
FRENIERE CLAUDE	P.CIV.	2,698	52.6%	945	18.4%
CHEVALIER JACQUES	G.A.M.	1,753	34.2%		
BEAUREGARD GUY	R.C.M.	679	13.2%		
DISTRICT 20				64/69 BUREAUX	
HAMELIN MICHEL	P.CIV.	4,862	59.5%	2,516	30.9%
DES ROCHES JEAN-C.	G.A.M.	2,346	28.6%		
LANTEIGNE JACQUES	R.C.M.	976	11.9%		
DISTRICT 21				64/67 BUREAUX	
SIGUIN ROGER	P.CIV.	3,952	49.7%	1,096	13.8%
THIVIERGE FRANCOIS	G.A.M.	2,856	35.9%		
L'ALLIER MICHEL	R.C.M.	1,146	14.4%		
DISTRICT 22				59/60 BUREAUX	
ROY GERMAIN	P.CIV.	4,249	58.2%	2,102	28.8%
ROBERT PAUL-EMILE	G.A.M.	2,147	29.4%		
PERRIN PIERRE-RENE	R.C.M.	911	12.4%		
DISTRICT 23				52/62 BUREAUX	
ARPIN JEAN V.	P.CIV.	3,243	54.9%	1,150	19.4%
PEPIN ANDRE	G.A.M.	2,093	35.5%		
DUBE JEAN-GUY	R.C.M.	573	9.6%		
DISTRICT 24				COMPLET	
LARAMEE REAL	P.CIV.	4,552	54.0%	1,414	16.8%
DES TROIS MAISONS J	G.A.M.	3,138	37.2%		
THIBAUDEAU JEAN	R.C.M.	743	8.8%		
DISTRICT 25				43/45 BUREAUX	
MANOLAKOS DEMETRIUS	P.CIV.	2,364	49.7%	1,322	27.8%
RASOULIS SOFOUKIS	G.A.M.	1,042	21.9%		
MCLEAN JOHN	IND.	696	14.7%		
SLOVACEK JERRY W.	R.C.M.	379	7.9%		
VASSILOPOULOS C.	IND.	278	5.8%		

DISTRICT 26				COMPLET	
SAVOIDAKIS GEORGE	P.CIV.	2,031	51.0%	898	22.6%
MARK OPOULOS LEAH	R.C.M.	1,133	23.4%		
BRAZILL JOHN	G.A.M.	822	20.6%		
DISTRICT 27				54-55 BUREAUX	
GAGNON-LAROCQUE N.	P.CIV.	2,825	42.3%	186	2.8%
BERTHELET ANDRE	R.C.M.	2,639	39.5%		
MARCEAU LOUIS	G.A.M.	1,217	18.2%		
DISTRICT 28				COMPLET	
LEGER LOUIS-JACQUES	P.CIV.	3,586	60.7%	2,144	36.3%
DIONNE JEAN-PIERRE	G.A.M.	1,442	24.4%		
LEFRANCOIS PIERRE	R.C.M.	884	14.9%		
DISTRICT 29				51-58 BUREAUX	
GAGNON ARTHUR	P.CIV.	3,051	55.8%	1,826	33.4%
GIROUARD LAURIE C.	G.A.M.	1,225	22.4%		
TOUPIN ANDRE	R.C.M.	1,198	21.8%		
DISTRICT 30				50-58 BUREAUX	
LA ROCHE JEAN	P.CIV.	2,820	62.4%	1,825	41.0%
DESCHAMPS BENOIT	G.A.M.	995	24.4%		
LEONE PATRICK	R.C.M.	636	14.2%		
DISTRICT 31				71-73 BUREAUX	
DESJARDINS ANDRE	P.CIV.	4,217	59.7%	2,347	33.3%
BELZIE JEAN-GUY	G.A.M.	1,870	26.4%		
BERGERON MARCEL	R.C.M.	984	13.9%		
DISTRICT 32				33-34 BUREAUX	
ROUSSEL ANDRE	P.CIV.	1,707	45.3%	479	13.7%
RABOU MARC	R.C.M.	1,228	32.6%		
OBUKURO OSAMU	G.A.M.	835	22.1%		
DISTRICT 33				60-62 BUREAUX	
LARIVE ROGER	P.CIV.	3,539	59.3%	2,110	35.4%
CADIEUX LOUIS ANDRE	G.A.M.	1,429	23.9%		
PATENAUD FRANCOIS	R.C.M.	1,004	16.8%		
DISTRICT 34				COMPLET	
STEVENS SIDNEY	P.CIV.	2,009	50.2%	669	16.8%
TREMBLAY PHYLMIE	R.C.M.	1,340	33.4%		
ARCHAMBAULT MAURICE	G.A.M.	659	16.4%		
DISTRICT 35				69-71 BUREAUX	
CHARRON AIME Y.	P.CIV.	3,624	51.5%	1,997	28.3%
CARDINAL ANDRE	R.C.M.	1,627	23.3%		
GRATTON ANDRE	G.A.M.	1,308	18.5%		
POULIN RAYMOND	IND.	481	6.8%		
DISTRICT 36				COMPLET	
PROVOST CLAUDE	P.CIV.	4,022	61.0%	2,598	39.4%
CHARLEBOIS HUGUETTE	G.A.M.	1,424	21.6%		
ROY PATRICK	R.C.M.	1,153	17.4%		
DISTRICT 37				56-59 BUREAUX	
BELANGER SERGE	P.CIV.	3,594	66.6%	2,501	46.3%
MASSICOTTE GEORGES	G.A.M.	1,093	20.3%		
LAFLAMME PAULINE	R.C.M.	711	13.1%		
DISTRICT 38				74-78 BUREAUX	
FORCILLO SAVINO	P.CIV.	3,245	55.9%	1,935	33.4%
MORIN MARCEL	R.C.M.	1,310	22.3%		
LACHAPPE DANIEL	G.A.M.	1,260	21.6%		
DISTRICT 39				COMPLET	
GODIN RICHARD G.	P.CIV.	2,317	44.9%	302	5.9%
ROY JEAN	R.C.M.	2,015	39.0%		
BEARD MICHEL	G.A.M.	835	16.1%		

DISTRICT 40				COMPLET	
LAPORTE JOFFRE	P.CIV.	1,925	44.0%	474	10.8%
GARDINER JOHN	R.C.M.	1,461	33.2%		
DUNBAR CHARLES	G.A.M.	916	20.7%		
GODIEK JOHN	IND.	93	2.1%		
DISTRICT 41				66/67 BUREAUX	
AUF DER MAUR NICK	G.A.M.	3,033	50.9%	930	15.6%
CORNEY JACQUES	P.CIV.	2,103	35.3%		
DUQUETTE GUY	R.C.M.	824	13.8%		
(CHERNIAK D. COUSTIER)					
DISTRICT 42				COMPLET	
MAGNAN YVES	P.CIV.	3,581	60.6%	1,721	29.1%
COHEN ROBERT	R.C.M.	1,860	31.5%		
LEMAIR BERNARD	G.A.M.	469	7.9%		
DISTRICT 43				60/64 BUREAUX	
PREGENT GERMAIN	P.CIV.	3,981	69.4%	2,786	48.5%
LENGEVIN HUGUETTE	G.A.M.	1,195	20.9%		
ROBERGE PIERRE	R.C.M.	562	9.7%		
DISTRICT 44				COMPLET	
LAMARRE YVON	P.CIV.	5,653	72.7%	4,454	57.2%
BEAUDRY PIERRE	G.A.M.	1,199	15.5%		
DUQUETTE GUY	R.C.M.	924	11.8%		
DISTRICT 45				46/56 BUREAUX	
ANFOSSI ANGELO	P.CIV.	4,179	73.3%	3,333	58.6%
PREVOST MICHEL	R.C.M.	844	14.7%		
MARCOYTE PHILIPPE	G.A.M.	685	12.0%		
DISTRICT 46				49/51 BUREAUX	
LAPOSTOLLE JEAN	P.CIV.	2,278	47.7%	697	14.6%
KEROACK GINETTE	R.C.M.	1,581	33.1%		
ALARY JACQUES	G.A.M.	920	19.2%		
DISTRICT 47				46/55 BUREAUX	
PARKER JOHN N.	P.CIV.	2,335	43.3%	681	12.7%
TEDSTONE GAIL	R.C.M.	1,654	30.6%		
FELLMANN EDWARD	G.A.M.	1,410	26.1%		
DISTRICT 48				53/58 BUREAUX	
FAINSTADT MICHAEL	R.C.M.	3,080	47.6%	1,75	12.0%
JUTRAS GUY	P.CIV.	2,305	35.6%		
BIRSEBOIS LUCILE	G.A.M.	1,088	16.8%		
DISTRICT 49				47/48 BUREAUX	
SENTENNE JUSTINE	P.CIV.	2,182	41.9%	325	6.32%
BENNETT ARNOLD	R.C.M.	1,857	35.6%		
DOUCET RAYMOND	G.A.M.	1,173	22.5%		
DISTRICT 50				COMPLET	
SNYDER GERALD M.	P.CIV.	3,118	45.7%	790	11.6%
ARONSON GOODMAN	G.A.M.	2,328	34.1%		
DISBER ELISA D.	R.C.M.	1,379	20.2%		
DISTRICT 51				59/62 BUREAUX	
GAGNE LUCIEN	P.CIV.	2,754	44.8%	495	8.1%
KISSIN SYLVIA	G.A.M.	2,259	36.7%		
MOLDOVAN MOLLY	R.C.M.	1,142	18.5%		
DISTRICT 52				COMPLET	
FELDMAN MANUEL	P.CIV.	2,811	48.3%	690	12.0%
KEATON ROBERT	G.A.M.	2,121	36.3%		
LAFOREST PASCAL	R.C.M.	899	15.4%		
DISTRICT 53				COMPLET	
SYNNOTT EDMOND	P.CIV.	2,337	40.9%	367	6.4%
LEOPOLD STEPHEN	G.A.M.	1,970	34.5%		
SIMARD HUBERT	R.C.M.	1,408	24.6%		
DISTRICT 54				49/53 BUREAUX	
COHEN ABRAHAM	P.CIV.	2,557	55.4%	1,265	27.4%
RABINOVITCH MARILYN	G.A.M.	1,292	28.0%		
FOTOPULOS HELEN	R.C.M.	633	13.7%		
GANS NATHAN	IND.	134	2.9%		

Une alliance avec l'UN n'est pas exclue

SUITE DE LA PAGE A 1

de droite, et notre rôle est de lutter contre la gauche.

L'ancien leader du R.C. a précisé que cela signifie entre autres combattre l'étatisation, la nationalisation, l'avortement et l'euthanasie. Il s'est dit confiant de voir accourir chez les Démocrates «la majorité silencieuse», pour faire de son parti «le cauchemar du PQ».

Le seul député démocrate

M. Samson, qui sera probablement jusqu'à la prochaine élection le seul député démocrate à l'Assemblée nationale, s'en est pris au gouvernement péquiste en termes colorés.

Il a attaqué notamment les hausses des tarifs de l'Hydro-Québec, l'accroissement de la dette collective de la province, et la politique sociale du gouvernement qui, a-t-il dit, ne s'occupe pas suffisamment des assistés sociaux et des chômeurs.

Il a critiqué l'administration du «gouvernement le plus instruit qu'on ait jamais eu» en reprenant le mot de Duplessis «l'instruction, c'est comme la boisson, y'en a qui ne portent pas ça!».

Pour sa part, M. Jean Talbot a affirmé que «nous avons des informations d'après lesquelles le Québec est bien plus avancé que vous ne le pensez sur la voie de la marxisation et du socialisme», et s'est dit confiant dans l'avenir quand même parce que «la majorité silencieuse des Québécois est de droite

Les élections municipales

Le nouveau conseil municipal de Montréal



Mme C.G. MILLETTE
District no 1 — PCM



Fernand DESJARDINS
District no 2 — PCM



Dr Luc LARIVÉE
District no 3 — PCM



Claude VARIN
District no 4 — PCM



Jacques MARTINEAU
District no 5 — PCM



Michel MORIN
District no 6 — PCM



Normand LUSSIER
District no 7 — PCM



André ROY
District no 8 — PCM



Pierre LORANGE
District no 9 — PCM



Jean DRAPEAU, maire



Paul BEAUCHEMIN
District no 10 — PCM



Jean TROTTIER
District no 11 — PCM



Jean K. MALOUF
District no 12 — PCM



C. René PARIS
District no 13 — PCM



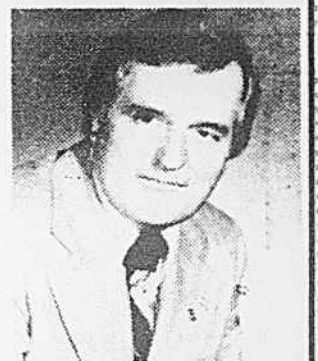
Rocco A. LUCCISANO
District no 14 — PCM



Marc BEAUDOIN
District no 15 — PCM



Ernest ROUSSILLE
District no 16 — PCM



Raymond RAIL
District no 17 — PCM



Fernand JOUBERT
District no 18 — PCM



Claude FRENIÈRE
District no 19 — PCM



Michel HAMELIN
District no 20 — PCM



Roger SIGOUIN
District no 21 — PCM



Germain ROY
District no 22 — PCM



Jean ARPIN
District no 23 — PCM



Réal LARAMÉE
District no 24 — PCM



Demetrius MANOLAKOS
District no 25 — PCM



George SAVOIAKIS
District no 26 — PCM



Mme N. GAGNON-LAROCQUE
District no 27 — PCM



Louis-Jacques LEGER
District no 28 — PCM



Arthur GAGNON
District no 29 — PCM



Jean LA ROCHE
District no 30 — PCM



André DESJARDINS
District no 31 — PCM



André ROUSSEL
District no 32 — PCM



Roger LARIVÉE
District no 33 — PCM



Sid STEVENS
District no 34 — PCM



Aimé Yvon CHARRON
District no 35 — PCM



Claude PROVOST
District no 36 — PCM



Serge BÉLANGER
District no 37 — PCM



Sammy FORCILLO, C.A.
District no 38 — PCM



Richard Georges GODIN
District no 39 — PCM



Joffre LAPORTE
District no 40 — PCM



NICK AUF DER MAUR
District no 41 — G.A.M.



Yves MAGNAN
District no 42 — PCM



Germain PRÉSENT
District no 43 — PCM



Yvon LAMARRE
District no 44 — PCM



Angelo ANFOSSI
District no 45 — PCM



Jean LAPOSTOLLE
District no 46 — PCM



John N. PARKER
District no 47 — PCM



Michael FAINSTAT
District no 48 — RCM



Justine SENTENNE
District no 49 — PCM



Gérald H. SNYDER
District no 50 — PCM



Lucien H. GAGNÉ
District no 51 — PCM



Manuel FELDMAN
District no 52 — PCM



Dr Edmond SYNNOTT
District no 53 — PCM



Abraham COHEN
District no 54 — PCM

GRANDE VENTE DE TAPIS!

Sears

12 jours seulement
ou jusqu'à l'épuisement de
la marchandise

Seulement 500 v car.!
Assortiment de fins de rouleaux
(Ultra-Cushion)

6⁹⁹
Rég.: de 9.99 à
13.99 ver. car.
— 100% nylon bouclé.
— Assortiment de couleurs.
— Endos uréthane.
— 50% rouleaux étroits, première qualité.
— 50% avec de légers défauts.
(Disponible à Place Vertu, Anjou et St-Jérôme)

- Magasinage en personne seulement
- La vente débute le 13 novembre à 9h30 et se termine le 25 novembre
- Choix et rabais exceptionnels!
- Prière d'allouer un certain délai dans la livraison
- Pour un service plus rapide, apportez vos dimensions exactes de l'emplacement
- La pose du tapis peut être effectuée moyennant de légers frais additionnels.

Rayon des tapis R 37

Economisez
3⁵⁰ v car.
«Deep Reflection»

15⁹⁹

Rég. 19.49 v car.
Doux tapis attrayant à relief, effet sculpté très élégant. 37R 012 300.

Economisez
3³ v car.
«Regent»

10⁹⁹

Rég. 13.99 v car.
Peluche 'saxony' aux teintes nuancées. Style s'harmonisant à n'importe quel décor. Poils 100% nylon, facile d'entretien. 37R 013 640.

Economisez
2² v car.
«Guilwood»

16⁹⁹

Rég. 18.99 v car.
Qualité commerciale aspect tweed. Surface texturée pour bel effet sculpté et plus grande résistance aux endroits très passants. Poils acrylique et nylon. 37R 010 200.

Economisez
2² ver. car.
«Pebblebrook»

5⁹⁹

Rég. 7.99 ver. car.
— 100% nylon bouclé.
— Endos caoutchouc.
— Choix de 5 couleurs.
No: 37R 018 280

Economisez
2² v car.
«Torsadé»
classique, coussiné

11⁹⁹

Rég. 13.99 v car.
Poils torsadés en acrylique Acrilan® et nylon. Envers coussiné. Bel aspect laine. Pose facile à faire soi-même! 37R 017 030.

Economisez
2² v car.
«Wood Song»

9⁹⁹

Rég. 11.99 v car.
Moquette multicolore, texturée. Poils nylon bouclés. Tapis très durable, même aux endroits passants. 37R 018 260.

Economisez
2² v car.
«New Scene»

7⁹⁹

Rég. 9.99 v car.
Moquette multicolore à relief, poils bouclés en nylon, taillés. Traitée anti-taches, anti-statique. 37R 018 270.

Economisez
2⁵⁰ v car.
«New World Collection»

10⁹⁹

Rég. 13.49 v car.
Moquette en peluche luxueuse, à motif Axminster. Poils nylon. Deux motifs imprimés, chacun offert en quatre couleurs. 37R 019 065.

Economisez 2²
v car.
«Montessa»

Rég. 13.99

11⁹⁹

v car.

En peluche 'saxony' de nylon, d'entretien facile. Riches teintes unies, s'harmonisant avec la plupart des décors. Traitée anti-taches, anti-statique. 37R 019 070.

Economisez 2²
v car.
«Cherish»

Rég. 13.99

11⁹⁹

v car.

Moquette à poils 100% nylon. Texture à relief, richement exécutée. Traitée contre les taches et la statique. Pose facile. 37R 018 265.

Economisez 3³
v car.
«Beaucoup»

Rég. 11.99

8⁹⁹

v car.

Poils bouclés 100% nylon. Moquette à relief, multicolore, dans les derniers tons mode. Envers coussiné Ultra-Cushion. 37R 018 267.

RABAIS AVANTAGEUX SUR MOQUETTES

«Carrefour»

139.80 12 x 15' ou

6⁹⁹

v car. Qualité comparable 8.99 v car.

Liquidation de moquettes pour chambres à coucher, poils 100% nylon en tons unis attrayants. Pose facile. 37R 099 655.

Moquette aspect
«tweed» bouclé

119.84 12 x 12' ou

7⁴⁹

v car. Qualité comparable 9.98 v car.

Moquette de fabrication commerciale, mais conçue pour les décors contemporains. Poils 100% nylon bouclés, coloris 3 tons d'aspect «tweed». Envers caoutchouc. 37R 099 635.

«Acton»

149.80 12 x 15' ou

7⁴⁹

v car. Qualité comparable 12.95 v car.

Poils 100% acrylique. Surface texturée, rehaussant l'aspect de la moquette. Conçue, en terme de coloris et de style pour chambre d'enfants, cabinet de travail, pièce familiale ou salle de jeu. 37R 099 628.

«Charming Shadows»

191.76 12 x 18' ou

7⁹⁹

v car. Qualité comparable 10.98 v car.

Poils 100% nylon 'Enkaloft' chiné... pour cet aspect «givre» tout nouveau. Les régions à tons unis pâles sont rehaussées par l'aspect «tweed» multicolore. 37R 099 630.

«Living Magic»

95.88 9 x 12' ou

7⁹⁹

v car. Qualité comparable 10.49 v car.

Poils 100% nylon chiné 'saxony', scellés à chaud; motif 'strié'. Les poils, de hauteur moyenne, dense et coloré en font une moquette vivante, très durable. 37R 099 631.

Economisez 1⁶⁰
v car.
«Picasso»

Rég. 7.99

6³⁹

v car.

Poils 100% nylon bouclés; motif rotatif imprimé. Traitée anti-taches, anti-statique. 37R 016 050.

RABAIS 10%
«Playhouse»

Rég. 3.69

3³²

v car.

Style très résistant mais aussi très confortable; envers caoutchouc, éliminant tout autre achat. Poils 100% polypropylène, ne pâlissant pas. À poser partout dans la maison. 37R 021 520.

Economisez
jusqu'à \$4
«Calypso»

No: 36 372.

30 x 54" Rég. 16.98

12⁹⁸

26 x 44" Rég. 11.98

9⁴⁴

21 x 34" Rég. 6.98

5⁸⁸

«Pouff»

5⁹⁸

v car. Qualité comparable 7.49 v car.

Filé 100% nylon; 65% filé, 35% fibre. Envers caoutchouc. 37R 099 640.

«Harmonique II»

5⁹⁹

v car. Qualité comparable 7.49 v car.

Poils imprimés 100% nylon bouclés. Envers caoutchouc. Moquette idéale dans la cuisine, le cabinet de travail ou la salle de jeu. 37R 029 650.

«Confetti Twist»

191.76 12 x 18' ou

7⁹⁹

v car. Qualité comparable 10.98 v car.

Poils torsadés 100% nylon. Imprimés 'Tak'. Moquette durable à envers coussiné caoutchouc; rien de plus à acheter! 37R 069 629.

«Memoir II»

95.98 9 x 12' ou

7⁹⁹

v car. Qualité comparable 9.98 v car.

Moquette texturée à motif 2 couleurs imprimé par procédé 'Tak'; poils en nylon, scellés à chaud. Offert en 4 couleurs. Envers caoutchouc. 37R 099 652.

«Athabaskan»

159.80 12 x 15' ou

7⁹⁹

v car. Qualité comparable 9.99 v car.

Poils 100% nylon. Fabrication 'saxony'; offert en 5 magnifiques couleurs. Envers jute. 37R 099 625.

«Dynasty»

215.76 12 x 18' ou

8⁹⁹

v car. Qualité comparable 12.98 v car.

Poils 100% nylon; motif attrayant à effet sculpté. Coloris chatoyants s'harmonisant avec tout décor. 37R 099 656.

«Twilight»

179.80 12 x 15' ou

8⁹⁹

v car. Qualité comparable 11.98 v car.

Poils 100% nylon de hauteurs variées pour aspect sculpté. Jeu subtil de coloris pâles et foncés. Envers caoutchouc. 37R 099 648.

«Trans-Canada»

5⁹⁹

v car. Qualité comparable 7.49 v car.

Poils 100% nylon imprimés, bouclés. Gros motif Axminster. Pour pièce familiale, cabinet de travail ou salle de jeu. 37R 099 651.

«Candystripe»

6⁶⁶

v car. Qualité comparable 8.49 v car.

Poils 100% nylon chiné; envers caoutchouc. Pratique, durable, bon marché. Une aubaine avantageuse.



PLACE VERTU
VILLE ST-LAURENT



MAIL CHAMPLAIN
VILLE BROSSARD



LES GALERIES D'ANJOU
VILLE D'ANJOU



CARREFOUR DU NORD
VILLE ST-JÉRÔME

**MAGASINAGE
EN PERSONNE
SEULEMENT**

"RÉGULIER" ou "ÉTAIT"
RÉFÈRE AUX PRIX
Simpsons-Sears Ltée

Les élections municipales

Réélu, Robidas présidera à nouveau aux destinées de Longueuil avec un conseil municipal minoritaire

par Martha GAGNON

LONGUEUIL — Réélu pour un quatrième mandat avec une majorité de 1563 voix, le maire Marcel Robidas de Longueuil se retrouve de nouveau à la tête d'un conseil municipal minoritaire.

Le Parti civique que dirige M. Robidas n'a réussi à faire élire que six conseillers sur un total de 17. Même s'il a obtenu, hier soir, une performance supérieure à celle de 1974 alors que sa majorité ne tenait qu'à un fil, le maire Robidas n'a, toutefois, pas réussi à former un conseil uni comme il le voulait. Visiblement déçu de cette situation plus ou moins confortable, M. Robidas a déclaré qu'il avait malgré tout une expérience de ce que peut signifier «gouverner un conseil minoritaire».

Comme on le sait, aucun des conseillers sortants n'a voulu faire campagne avec M. Robidas. L'élection d'hier a réélu cinq d'entre eux. Il s'agit de M. Jacques Bouchard qui s'est présenté candidat indépendant et de MM. André Létourneau, Paul-Auguste Brillant, Jacques Laplante et René Leblanc qui font partie de l'opposition officielle que représente le Parti municipal.

Viau, fier
Bien que mécontent de n'avoir

pas remporté la victoire, le plus proche adversaire de M. Robidas, M. Paul Viau qui a décroché 13,445 votes s'est dit fier du résultat obtenu par son parti qui compte dorénavant neuf représentants à la table du nouveau conseil. Le Parti municipal a en effet obtenu 12,808 voix comparativement à 12,152 pour le Parti civique et 4,380 pour le Parti de la réforme municipale. Quant à M. Jean Huot qui a également fait campagne contre M. Robidas, il a recueilli 3,946 votes et fait élire un conseiller en la personne de M. Lorenzo Defoy.

Le nouveau conseil de la quatrième grande ville au Québec est donc formé de 17 conseillers comme le veut la Loi 44 sur la réforme électorale. On retrouve donc neuf représentants du Parti municipal, six du Parti civique du maire Robidas, un du Parti de la réforme municipale et un indépendant.

Même s'il ne l'a pas affirmé ouvertement hier soir, le chef du Parti municipal, M. Paul Viau pourrait bien confier la direction de cette formation politique à quelqu'un d'autre. M. Viau qui avait préféré ne pas choisir de colistier parce qu'il ne visait que la mairie, pourrait abandonner la politique. Il s'agit de sa deuxième défaite, après celle de 1970.

Toujours fidèle à son image de

parfait politicien, M. Robidas s'est empressé hier soir, de lancer des attaques à l'endroit du Parti municipal affirmant qu'il était illusoire et insensé de penser à une baisse de taxes de 5 p. cent pour les propriétaires de maisons unifamiliales. Selon lui, il faut être réaliste et se dire que les taxes continueront d'augmenter de 8 à 10 p. cent.

L'économie

Le maire a aussi réaffirmé son intention d'abolir la Direction générale dans un but d'économie et de meilleure répartition des tâches, a-t-il souligné.

La population de Longueuil a voté, hier, dans une proportion de 46 p. cent, ce qui est beaucoup mieux qu'en 1974 alors que le vote n'était que de 33 p. cent.

Une seule femme a été élue, soit Mme Jeannine Lavoie. Les nouveaux membres du conseil sont: MM. Georges Touten, Roger Ferland, René Leblanc, P.-Auguste Brillant, Gilles Dery, Lorenzo Defoy, Léonard Boulais, Jacques Finet, Serge Sévigny, Jacques Laplante, André Létourneau, Jacques Bouchard, Pierre Nantel, Jean-Paul Vermette, Paul-Émile Paquin et Benoît Danault. Les conseillers sortants Pierre Paris, Marc Decelles et Gilles Leduc n'ont pas été réélus.



M. Robidas, à droite, est félicité par son plus proche rival, M. Paul Viau.

photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Résultats par districts

LONGUEUIL

DISTRICT NO 1	IND.	PRML	IND.	PRML
BOUCHARD, Jacques	742	264	BOUCHARD, Jacques	742
BOURCIER, Yvan	96	96	BOURCIER, Yvan	96
COURCHESNE, Roger	619	387	COURCHESNE, Roger	619
FERGUSON, Roger			FERGUSON, Roger	
GENDRON, Réal			GENDRON, Réal	

DISTRICT NO 2	IND.	PRML	IND.	PRML
DECELLES, Marc-E.	824	1,128	DECELLES, Marc-E.	824
ROBIDAS, Marcel			ROBIDAS, Marcel	
(Lucille Roy, colistier)			(Lucille Roy, colistier)	
TOUTEN, Georges	1,204		TOUTEN, Georges	1,204

DISTRICT NO 3	PML	IND.	PCL	IND.
BOUCIN, Henri	545	464	BOUCIN, Henri	545
BOUFFARD, Gilles			BOUFFARD, Gilles	
BOULET, Léonard	728		BOULET, Léonard	728

DISTRICT NO 4	PCL	PRML	IND.	PRML
BRISSON, Bernard A.	879	311	BRISSON, Bernard A.	879
D'AMOUR, Henri			D'AMOUR, Henri	
FERLAND, Roger	1,070	361	FERLAND, Roger	1,070
LEDEUC, Gilles			LEDEUC, Gilles	

DISTRICT NO 5	PRML	IND.	PCL	IND.
COURCHESNE, Géraldine	434	267	COURCHESNE, Géraldine	434
LACHAPPELLE, Fernand			LACHAPPELLE, Fernand	
LAVOIE, Armand R.	438	835	LAVOIE, Armand R.	438
LEBLANC, René			LEBLANC, René	
MARQUETTE, André	137		MARQUETTE, André	137

PRML: Parti de la réforme municipale de Longueuil, PCL: Parti civique de Longueuil, IND.: Indépendant.

DISTRICT NO 6	PRML	PCL	PRML	PCL
DEFOY, Lorenzo	782	604	DEFOY, Lorenzo	782
SALINOVITCH, Lucien			SALINOVITCH, Lucien	
TREMBLAY, Robert H.	672		TREMBLAY, Robert H.	672

DISTRICT NO 7	PML	PCL	PRML	PCL
BRIAND, Paul Auguste	698	464	BRIAND, Paul Auguste	698
CAMARARE, Olivette			CAMARARE, Olivette	
THIBEAULT, Gérard	175		THIBEAULT, Gérard	175

DISTRICT NO 8	PRML	PCL	PRML	PCL
D'AMOUR, Guy	348	594	D'AMOUR, Guy	348
DERY, Gilles			DERY, Gilles	
VAILLANCOURT, Lorraine	529		VAILLANCOURT, Lorraine	529

DISTRICT NO 9	PML	PCL	PRML	PCL
BARIL, Pierre A.	949	923	BARIL, Pierre A.	949
NANTELL, Pierre			NANTELL, Pierre	
SIMARD, Régis	398		SIMARD, Régis	398

DISTRICT NO 10	PML	PRML	PCL	PRML
FINET, Jacques	996	155	FINET, Jacques	996
FLEURY, Pauline			FLEURY, Pauline	
MEUNIER, André	871		MEUNIER, André	871

DISTRICT NO 11	PCL	IND.	PCL	IND.
COWAN, Georges	554	442	COWAN, Georges	554
LEBRUN, Lucien			LEBRUN, Lucien	
SEVIGNY, Serge	616		SEVIGNY, Serge	616

DISTRICT NO 12	PRML	PCL	PRML	PCL
CHAREST-BEAUCAGE, F.	71	600	CHAREST-BEAUCAGE, F.	71
LECLERC, Omer			LECLERC, Omer	
VERMETTE, Jean-Paul	874		VERMETTE, Jean-Paul	874

DISTRICT NO 13	IND.	PCL	IND.	PCL
COTE, Denis	411	924	COTE, Denis	411
LAVOIE, Jeannine-L.			LAVOIE, Jeannine-L.	
LIZOTTE, André	504	670	LIZOTTE, André	504
NICOLAS, Pauline			NICOLAS, Pauline	

DISTRICT NO 14	PRML	IND.	PCL	IND.
BERTRAND, Marcel	233	244	BERTRAND, Marcel	233
CHAREST, Florent			CHAREST, Florent	
LESCARBEAU, Roméo	437		LESCARBEAU, Roméo	437
PAQUIN, Paul-Émile	709		PAQUIN, Paul-Émile	709

DISTRICT NO 15	PML	PCL	PRML	PCL
LAPLANTE, Jacques	868	554	LAPLANTE, Jacques	868
PAYETTE, Jean-Raymond			PAYETTE, Jean-Raymond	
TIMPERIO, Michel	400		TIMPERIO, Michel	400

DISTRICT NO 16	PRML	PCL	PRML	PCL
AUDET, Bernard	940	166	AUDET, Bernard	940
BOUDREAU, Fernand			BOUDREAU, Fernand	
DANAULT, Benoît	947		DANAULT, Benoît	947

DISTRICT NO 17	PRML	PCL	PRML	PCL
HUOT, Jean	140	827	HUOT, Jean	140
(Françoise Gagné, colistier)			(Françoise Gagné, colistier)	
LETOURNEAU, André			LETOURNEAU, André	
THERRIER, Nicole	408		THERRIER, Nicole	408

Il sera également minoritaire au conseil

Bissonnet l'emporte par 170 voix à Saint-Léonard

par Florian BERNARD

L'avocat Michel Bissonnet a remporté de justesse la victoire à la mairie de Saint-Léonard. Sa majorité est de 170 voix seulement sur son plus proche adversaire, André Chretien, du Parti de l'Alliance municipale. C'est le candidat J. Andreoni qui est arrivé troisième, suivi d'un autre italo-phon, François de Marco.

Le maire Bissonnet se retrouvera toutefois minoritaire au conseil municipal puisqu'il n'a réussi à faire élire que quatre de ses candidats sur douze, soit MM. Renaud (son co-listier), Di Blasio, Ortona et Marciocchia.

Le PAM a fait élire pour sa part 6 conseillers, mais son candidat à la mairie, André Chretien, a mordu la poussière devant Michel Bissonnet. Enfin, le Parti Civique que dirigeait M. Andreoni a fait élire deux conseillers.

L'un des anciens membres du conseil, Rémi Boyer, qui avait joint les rangs du Renouveau de Michel Bissonnet a été défait par le PAM.

Une alliance politique

Dès que sa victoire eut été confirmée, hier soir, le nouveau maire de Saint-Léonard, M. Bissonnet a annoncé qu'il offrirait aux deux candidats élus du Parti Civique de faire alliance avec son équipe de façon à prendre la majorité au conseil contre le PAM. Ces deux formations, le Renouveau et le Parti Civique défendent des thèses qui se rapprochent et sont fédéralistes



Le nouveau maire de Saint-Léonard, M. Bissonnet, est chaleureusement félicité par l'ancien ministre des Richesses naturelles et aujourd'hui maire de Dollard-des-Ormeaux, M. Jean Cournoyer.

tandis que le PAM est de tendance péquiste. Le maire Bissonnet a déclaré à ses partisans, hier

soir, que sa formation entend prendre part au prochain référendum et défendre les intérêts

politiques pour lesquels elle a été portée au pouvoir.

«Nous demanderons aux con-

seillers élus du Parti Civique de collaborer avec nous de façon positive pour faire échec à ceux qui ont mené une campagne négative», a déclaré M. Bissonnet.

Haro sur le PAM

Le nouveau maire de Saint-Léonard a sévèrement blâmé le PAM pour le style de campagne qui a été menée, surtout au cours des dernières heures. Aux journalistes présents et à ses organisateurs il a fait voir une circulaire éditée par le PAM et qui associait l'équipe du Renouveau à l'ancien maire DiZazzo et qui faisait même revivre des morts célèbres comme Paolo Violi. «Cette circulaire diffamante a été distribuée à la veille de l'élection — a dit M. Bissonnet — pour tenter de salir nos réputations. Le PAM a mené une campagne de style duplessiste, salissant tout le monde.»

M. Bissonnet a déclaré qu'il verra ses avocats, dès ce matin, dans le but d'intenter une poursuite en diffamation contre les auteurs de cette circulaire de dernière heure. «Il y a des choses qu'on peut tolérer durant une campagne électorale, mais il en est d'autres qu'il faut condamner. Le temps est fini au Québec où on peut se permettre de faire des campagnes au moyen de méthodes aussi basses et ignobles.»

Heureux et déçus

Arrivé bon deuxième à la mairie avec 170 voix seulement de

moins que son principal adversaire, M. André Chretien (qui faisait partie du conseil sortant) est à la fois heureux et déçu. Même si la formation qu'il dirige, le PAM, a dû sacrifier la mairie, elle a quand même fait élire la moitié des membres du conseil et elle a mené une lutte très serrée dans tous les districts.

Tout au long de la soirée, au fur et à mesure que les résultats étaient compilés, la victoire oscillait d'un camp à l'autre et personne n'était assuré de l'emporter jusqu'au dernier moment. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'on recomptage soit demandé en ce qui touche les résultats à la mairie.

St-Léonard Si, Montréal No

Dans son discours de remerciements, hier soir, le nouveau maire de Saint-Léonard, M. Bissonnet a tenu à rassurer les citoyens quant à ceux qui l'ont accusé d'avoir négocié une annexion avec Montréal. «Ces bruits ont été répandus malicieusement par l'opposition» a-t-il dit. Il a précisé qu'il n'a jamais été question d'une annexion avec Montréal et qu'il n'en sera jamais question. «J'ai été élu pour être maire de Saint-Léonard et non pas pour négocier avec Montréal.»

M. Bissonnet est un ancien haut-fonctionnaire de la Ville de Montréal. Il est devenu avocat par la suite où il s'est associé à une étude du centre-ville.

Résultats par districts

SAINT-LEONARD

P.C.: Parti civique de St-Léonard, E.R.S.L.: Équipe du Renouveau de St-Léonard, P.A.M.: Parti de l'Alliance municipale, C.E.P.: Citoyen en Progrès, IND.: Indépendant.

DISTRICT NO 1	E.R.S.L.	IND.	P.C.	IND.
DIBLASIO, Jacques	600	70	DIBLASIO, Jacques	600
GANGEAUX, Daniel			GANGEAUX, Daniel	
PASTERIS, Mario	232	264	PASTERIS, Mario	232
SALESSE, Gilles			SALESSE, Gilles	
VEZINA, Danielle	437		VEZINA, Danielle	437

DISTRICT NO 2	IND.	C.E.P.	E.R.S.L.	P.C.
ALLARD, Spina Jacqueline	175	143	ALLARD, Spina Jacqueline	175
LAROCHE, Johanne			LAROCHE, Johanne	
MARCIOCCHIA, Cosmo	724	280	MARCIOCCHIA, Cosmo	724
MARFUCI, Matteo			MARFUCI, Matteo	
PANZERA, Frank	390		PANZERA, Frank	390

DISTRICT NO 3	P.A.M.	P.C.	IND.	E.R.S.L.
BENOIT, Robert	524	388	BENOIT, Robert	524
BONADUCE, Vittorio			BONADUCE, Vittorio	
GIAMPERA, Donato	254	82	GIAMPERA, Donato	254
LALONDE, Gerald			LALONDE, Gerald	
PREGENT, Claudette	289		PREGENT, Claudette	289
SILVESTRI, Giuseppe	427		SILVESTRI, Giuseppe	427

DISTRICT NO 4	P.C.	IND.	E.R.S.L.	P.C.
ANDREONI, Joseph	765	387	ANDREONI, Joseph	765
(Don Carducci, colistier)			(Don Carducci, colistier)	
IADOLICA, Erminio			IADOLICA, Erminio	
MORIMINA, Giuseppe	608	83	MORIMINA, Giuseppe	608
NARDI, Linda Palmira			NARDI, Linda Palmira	
TUTINO, Franco	483		TUTINO, Franco	483

DISTRICT NO 5	P.C.	E.R.S.L.	P.A.M.	C.E.P.
ALESSI, Jos	525	659	ALESSI, Jos	525
BISSONNET, Michel			BISSONNET, Michel	
(Raymond Renaud, colistier)			(Raymond Renaud, colistier)	
MATTEI, Pierrette	508	133	MATTEI, Pierrette	508
SALERNO, Mike			SALERNO, Mike	

DISTRICT NO 6	P.A.M.	E.R.S.L.	P.C.	C.E.P.
DIBENARDI, Eduardo	596	461	DIBENARDI, Eduardo	596
DUBOIS, Marcel			DUBOIS, Marcel	
ORLANDO, Francesco	504	109	ORLANDO, Francesco	504
THIFAUT, Gérard			THIFAUT, Gérard	

DISTRICT NO 7	E.R.S.L.	P.C.	P.A.M.	C.E.P.
BOYER, Rémi	681	254	BOYER, Rémi	681
RUGGERI, Giovanni			RUGGERI, Giovanni	
TURMEL, Louis	704	256	TURMEL, Louis	704
ZANETTI, Anna			ZANETTI, Anna	

DISTRICT NO 8	C.E.P.	E.R.S.L.	P.C.	P.A.M.
BALLY, Pierre	57	588	BALLY, Pierre	57
ORTONA, Rosario			ORTONA, Rosario	
SARDO, Giovanni	393	459	SARDO, Giovanni	393
TANGUAY, Louis			TANGUAY, Louis	

DISTRICT NO 9	P.C.	E.R.S.L.	P.A.M.	C.E.P.
AGOSTINO, Joseph	435	614	AGOSTINO, Joseph	435
BOYER, Roland			BOYER, Roland	
CHRETIEN, André	1359		CHRETIEN, André	1359
(Lucien Lauzon, colistier)			(Lucien Lauzon, colistier)	
COLANTONI, Amy	79		COLANTONI, Amy	79

DISTRICT NO 10	C.E.P.	P.A.M.	P.C.	E.R.S.L.
BOIVIN, Marcel	56	965	BOIVIN, Marcel	56
LAUZON, Jules			LAUZON, Jules	
MORELLA, Benny	325		MORELLA, Benny	325
SCAPARI, Flomena	594		SCAPARI, Flomena	594

DISTRICT NO 11	C.E.P.	P.C.	E.R.S.L.	P.A.M.
DE MARCO, François	194		DE MARCO, François	194
(Sylvie Dulac, colistier)			(Sylvie Dulac, colistier)	
GALLERIO, Vittorio			GALLERIO, Vittorio	
GRAVEL, Jean-Guy	579	484	GRAVEL, Jean-Guy	579
PROULX, Jacques			PROULX, Jacques	

DISTRICT NO 12	E.R.S.L.	P.C.	P.A.M.	C.E.P.
BOILEAU, Claude	575	281	BOILEAU, Claude	575
COUTURE, Marijolaine			COUTURE, Marijolaine	
DESJARDINS, Jean A.	652		DESJARDINS, Jean A.	652
FORLINI, Don Giustino	170		FORLINI, Don Giustino	170

Les élections municipales

Drapeau promet de ne pas abuser de son pouvoir

par Claude-V. MARSOLAIS

Visiblement fier que les Montréalais l'aient reporté à la mairie avec 60,9 pour cent des suffrages exprimés (résultats non complets), le maire Drapeau a promis hier soir, alors qu'il s'adressait aux citoyens à l'hôtel de ville, qu'il n'abuserait pas de son pouvoir.

Rabrouant au passage les éditeurs et les politologues qui l'avaient accusé d'avoir perdu le contact avec la population, le maire Jean Drapeau s'est réjoui que les Montréalais lui aient donné «un mandat comme il les aime, un mandat clair, net, fort et sans équivoque. Comment voulez-vous avec un tel résultat que je change de style et soit enclin à le faire modifier à mes conseillers?», a-t-il lancé.

Commentant l'élection de ses 52 candidats sur 54 dans les dis-

tricts électoraux, le maire réélu a indiqué que cela prouvait qu'après 18 ans de pouvoir, le Parti civique, loin d'être usé, prenait un nouveau départ.

Compassion

Le maire Drapeau a affirmé qu'il s'attribuait une bonne part dans l'augmentation du nombre d'électeurs aux urnes qui est passé de 38 pour cent en 1974 à 51 pour cent en 1978. «C'est moi qui l'ai demandé aux Montréalais pendant la campagne électorale».

Malgré sa victoire écrasante, M. Drapeau a fait montre de compassion envers ses adversaires défaits: «Je sais ce qu'est une défaite, je l'ai déjà connue il y a très longtemps...»

Au cours de son allocution, le maire a assuré les Montréalais que son administration continue-

rait à maintenir les services municipaux en nombre et en qualité.

Plus tôt au cours de la soirée, le maire Drapeau s'était rendu à son quartier général du 3330 Ontario où il attendait le résultat du dépouillement du scrutin. Déjà vers 19 heures, son état-major affichait une mine réjouie en apprenant que plus de 50 pour cent des électeurs s'étaient présentés aux urnes.

Une machine moderne

Dès 19h 30, le premier candidat du Parti civique, M. Pierre Lorange du district no 9, était élu et le maire Drapeau s'empressa d'aller le féliciter. A cette heure, les résultats indiquaient déjà une forte avance du maire Drapeau et de son parti.

A 20h 05, même si l'ordinaire de Radio-Canada le déclarait élu, le maire attendit encore une vingtaine de minutes avant de prendre la direction de l'hôtel de ville. A un reporter anglophone qui lui demandait une entrevue, il expliqua patiemment qu'il allait s'adresser directement au peuple tant et aussi longtemps que ce dernier comprendrait son message. Puis, après avoir remercié l'équipe du comité central, il regagna l'hôtel

de ville qu'il n'a jamais vraiment quitté depuis 1960.

Un de ses proches, M. André Tossignan, secrétaire du Parti civique, devait confier que l'é-

crasante victoire était attribuable en grande partie à la réorganisation de la machine électorale du Parti civique. «C'est bien fini les campagnes électorales à la

bonne franquette. Nous nous sommes dotés cette fois-ci d'outils modernes et nous avons travaillé très fort. Je pense que ce fut concluant».



Le maire Jean Drapeau entouré de sa nouvelle équipe.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Résultats à la mairie

		3085/3214 BUREAUX		21.46H	
PARTI	VOTES	POURC.	VOTES	POURC.	MAJORITE
• Drapeau Jean	P. CIV.	204,462	60.9%	119,005	35.4%
Joyal Serge	G.A.M.	85,457	25.5%		
Duquette Guy	R.C.N.	41,941	12.5%		
Gervais Louise	IND.	2,212	0.6%		
• Lapierre Mariette	IND.	1,703	0.5%		
VOTE EXPRIME: 335,775/665,276 SOIT 50.4%					

Position des partis

	ELU OU EN AVANCE	VOTES	POURCENTAGE
P.CIV.	52	185,338	55.5%
R.C.M.	1	60,688	18.1%
G.A.M.	1	86,413	25.9%
IND.	0	1,748	0.5%
TOTAL	54	334,187	
A VENIR:	0		



Un Serge Joyal déçu

photo Armand Trotter, LA PRESSE

Joyal va quitter la politique fédérale

par François BERGER

Fort déçu de sa défaite dans le district no 10 où il avait un collègue, M. Serge Joyal, candidat du Groupe d'action municipale (GAM) à la mairie, s'en revient bredouille de son incursion en terre municipale.

«Je resterai au parti jusqu'en juin 1980, quand se tiendra le congrès à la chefferie», a toutefois déclaré M. Joyal, en affirmant d'autre part qu'il quittera la scène politique fédérale dès le déclenchement des élections canadiennes de printemps prochain.

Le député de Maisonneuve-Rosemont a exhorté les membres et les candidats du jeune parti (fondé en juin dernier) à se serrer les coudes.

Avec 26 pour cent du vote, le GAM est le vrai parti d'opposition à Montréal, a dit M. Joyal (le RCM n'a obtenu que 18 pour cent).

En attendant la chute de Drapeau

«Dès maintenant, le parti va organiser l'opposition à l'extérieur du conseil municipal», a-t-il lancé en prédisant que le GAM, «qui doit rester uni», reviendra plus fort en 1982 lorsque la «chute de Drapeau» sera devenue inévitable.

«La tradition politique et électorale au Québec a démontré qu'un balayage électoral est suivi, aux élections suivantes, d'un effondrement du parti au pouvoir», a fait remarquer le candidat défait.

En attendant ce moment fatidique, le GAM va se faire le porte-parole du quart de la population montréalaise, a dit M. Joyal, qui,

malgré sa défaite (par 1,500 voix) dans le district no 10, a obtenu 25.5 pour cent des votes à la mairie (selon les chiffres officiels, le GAM a été aussi fort que son candidat à la mairie).

Le chef du GAM n'a pas voulu commenter les résultats du scrutin. L'analyse sera faite cette semaine après une réunion du comité exécutif du parti, a-t-il précisé.

Division du vote

M. Joyal n'a cependant pas rejeté l'interprétation voulant que la division du vote d'opposition ait permis au Parti civique de se faufiler dans plusieurs districts.

A part Nick Auf der Maur, qui a été réélu dans le district no 41, les principales têtes d'affiche du GAM ont été écrasées par les candidats du Parti civique de Jean Drapeau.

• Jean des Trois Maisons, cofondateur du parti, a été défait par 1,414 voix dans le district no 24;

• Robert Pétrelle, président du GAM, a été battu par près de 2,200 voix dans le district no 7;

• Louis-Pierre Lapointe a été défait par 2,400 voix dans le no 9;

• Bob Keaton, qui avait un siège au conseil avant les élections, a été battu par 690 voix dans le no 52, et Sylvia Kissin, cofondatrice du parti, a été défaite par environ 500 voix dans le no 51.

Visiblement très fatigués, les candidats du GAM réunis au quartier général du parti, rue Saint-Urbain, se sont montrés peu loquaces, laissant la parole au seul chef...

Une grave défaite pour la démocratie

par Marc DORÉ

«C'est une grave défaite pour la démocratie à Montréal, a déclaré le candidat à la mairie du Rassemblement des citoyens de Montréal, Guy Duquette, puisque 44 p.c. des électeurs, qui ont voté contre Drapeau, n'auront que deux conseillers pour les représenter.»

M. Duquette a obtenu 12.5 p.c. du vote à la mairie, se classant troisième, tandis que le RCM recevait les suffrages de 18.1 p.c. des électeurs et prenait le troisième rang, derrière le Parti civique et le Groupe d'action municipale.

«Je déplore, a poursuivi M. Duquette, que dans cette défaite ont ait vu disparaître un nombre important de conseillers qui, pendant quatre ans, ont formé la seule opposition qu'on ait eu à Montréal. Beaucoup d'entre eux avaient beaucoup mérité du parti et des Montréalais. Leur défaite est une perte regrettable pour les Montréalais.»

Un seul rescapé

Les conseillers Jean Roy, Thérèse Daviau-Bergeron, André Berthelet, John Gardiner, Arnold Bennett, Phidyme Tremblay, Ginette Kéroack, Marcel Morin, Raymond Bourget et Marius Minier, tous élus en 1974 alors que le RCM avait recueilli 44 p.c. du vote dans les districts, ont été battus hier. Quelques-uns l'ont été par de faibles marges. Ainsi, Jean Roy dans le district 39 par 302 voix, André Berthelet dans le 27 par 185, Arnold Bennett dans le 49 par 325.

Seul rescapé, le conseiller Michael Fainstat, qui formera d'ailleurs la moitié de l'opposition au cours des quatre prochaines années, avec Nick Auf der Maur du GAM, a exhorté les 250 person-

nes présentes à l'Union française, où les militants du RCM s'étaient rassemblés, à lui apporter leur appui au cours de ces années. «Les opportunistes sont tous partis du RCM», a d'abord déclaré M. Fainstat, sous les acclamations d'une foule beaucoup moins abattue qu'on aurait pu le prévoir, «et ce qui est arrivé à Duplessis finira bien par arriver à Drapeau.»

L'autopsie

Malgré les difficultés du genre après la cinglante défaite d'hier, plusieurs des militants et candidats du RCM acceptaient déjà d'analyser les causes du revers électoral.

Ainsi, Guy Duquette a mis au compte de la confusion créée et entretenue par le GAM, la baisse remarquable du poids électoral de son parti. «Avec sa démarche ambiguë, son candidat-vedette et son programme pigé dans celui du RCM, le GAM a permis au Parti civique de répéter à Montréal ce qui s'est passé à Québec l'an dernier», a-t-il fait remarquer.

Jean Roy, qui a annoncé son intention de contester l'élection de son adversaire du Parti civique («il y a eu des irrégularités», a-t-il dit), met sur le compte d'une faiblesse de l'organisation du RCM l'importance du recul du RCM.

«Le Parti civique avait, lui, une machine électorale comparable à celles des partis provinciaux», affirme-t-il.

Il croit également que la campagne du RCM a été trop courte — le candidat à la mairie, un inconnu en politique, n'a été choisi que cinq semaines avant le vote — et que le parti aurait peut-être eu davantage à commencer son porte à porte il y a plusieurs mois.

A un autre niveau, le président du parti, Abe Limonchik, croit

que le RCM n'a pas réussi cette année à attirer le vote de protestation, qui s'est presque totalement concentré sur Serge Joyal et le GAM. Les chiffres semblent d'ailleurs lui donner raison, puisque le total du vote RCM et GAM est



Guy DUQUETTE

égal au score du RCM en 1974, environ 44 p.c.

L'avenir

Il est difficile, si près de l'action et même pour les acteurs qui veulent s'y risquer, de prévoir ce que sera l'avenir du RCM et de ses candidats défaits.

Pour le candidat à la mairie, il ne semble pas trop avoir de problèmes. En congé sans solde de la fonction publique, M. Duquette réintégrera les rangs des fonction-

naires, mais non son poste de directeur régional de l'OPDQ. Il sera également membre d'office du comité exécutif du parti.

Le problème sera peut-être plus délicat pour certains conseillers défaits, qui s'étaient consacrés presque complètement à leur tâche d'élu, et qui devront maintenant se trouver un emploi.

Quant au parti lui-même, sans tenter de lui tracer un avenir qui dépendra de la volonté des militants, on peut quand même établir un certain nombre de données nouvelles dont il aura à tenir compte.

Nouveau type d'action

Ainsi, avec une aile parlementaire réduite à sa plus simple expression, il pourrait bien être attiré par un type d'action plus près de la mobilisation populaire que des activités d'un parti politique. Certains militants laissent d'ailleurs entrevoir cette possibilité hier soir. D'autres soulignent, de façon complémentaire, que malgré les aléas électoraux, de la surprise de 1974 à celle de 1978, le RCM était maintenant plus solide qu'alors, qu'il avait maintenant ses propres militants, son organisation, ses traditions et son expérience, et que cette base indispensable lui permettait de faire «un pas de côté, et non pas un pas en arrière», et de continuer.

De toute façon, ainsi que le soulignait Guy Duquette, les problèmes des Montréalais n'ont pas changé avec la réélection de Drapeau, et le RCM doit «continuer à représenter les intérêts de la vaste majorité des Montréalais. On est présents dans les quartiers, on a un programme connu: tout ça, ce sont des acquis».

La division du vote vaut 11 sièges

par François BERGER

et Marc DORÉ

La division du vote entre les deux partis d'opposition a permis, dans onze districts, au candidat du Parti civique de s'échapper avec la victoire, réduisant d'autant la représentation du RCM et du GAM à l'hôtel de ville.

Notons toutefois que le Parti civique était suffisamment fort par lui-même, puisqu'il a obtenu la majorité absolue des voix dans 39 des 54 districts. Le seul élu du GAM, Nick Auf der Maur, a lui aussi obtenu une majorité absolue, tandis que Michael Fainstat, unique représentant du RCM, bénéficiait de la division du vote entre le GAM et le Parti civique pour l'emporter avec moins de 50 p.c. des voix.

Une analyse du vote exprimé dans ces onze districts, curieusement groupés dans quelques secteurs de la ville (Notre-Dame-de-Grâce, Snowdon, Côte-des-Neiges, Saint-Louis), indique en effet que le RCM a raté la majorité des voix à cause de la présence du GAM à sept occasions (districts 27, 32, 39, 40, 46, 47, 49) tandis que le RCM a quatre reprises (districts 50, 51, 52, 53). Parmi les sept districts où le RCM a frôlé de peu la majorité, cinq étaient défendus par des conseillers sortants: le 27, André Berthelet, le 39, Jean Roy, le 40, John Gardiner, le 46, Ginette Kéroack et le 49, Arnold Bennett. Le seul conseiller

sortant du GAM, Bob Keaton, était dans une situation semblable dans le district 52 où il a été défait.

Pour l'ensemble des districts, le GAM a devancé le RCM dans 33 cas, le RCM battant son rival 21 fois. Le pourcentage du vote exprimé de chacun de ces partis est de 25.9 pour le GAM et de 18.1 pour le RCM, ce qui les place l'un et l'autre très loin du Parti civique, qui a terminé avec 55.5 p.c. du vote. On peut remarquer toutefois que le total du vote de l'opposition, 44 p.c., est à peu près identique à celui qu'avait obtenu le

RCM en 1974, alors qu'il constituait la seule opposition organisée face au Parti civique. Ce dernier a toutefois accru son propre pourcentage, passant de 49 p.c. en 1974, à 55.5 p.c.

Souignons également que les candidats gagnants ayant remporté la plus haute proportion du vote dans leur district sont du Parti civique: Yvon Lamarre et Angelo Anfosso, dans les districts 44 et 45, ont obtenu 73 p.c. du vote exprimé. A l'inverse, le candidat élu qui a obtenu le plus petit score est également du Parti civique: Justine Sentenne, dans le 49, a été

élue avec 41.9 p.c. du vote.

Enfin, un phénomène déjà remarqué en 1974 a, semble-t-il, continué de jouer. Le décalage entre les résultats du candidat du Parti civique (60.9 p.c.) est supérieur à la moyenne enregistrée pour le même parti dans les districts (55.5 p.c.). Pour le RCM, c'est le phénomène contraire qui joue: le parti obtient plus de votes pour ses candidats conseillers (18.1 p.c.) que le candidat à la mairie (12.5 p.c.). Quant au GAM, il est aussi populaire que son candidat à la mairie: 25 p.c. des électeurs ont choisi Joyal et son parti.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

Avant les élections d'hier, la représentation des partis était la suivante au conseil municipal: le Parti civique avait 36 conseillers, le RCM, 13, le GAM 2, tandis que quatre conseillers siégeaient comme indépendants.

Le passé garant de l'avenir

Le maire de Montréal a mené une campagne électorale agressive en faisant surtout ressortir que les réalisations de son parti à l'hôtel de ville depuis 18 ans étaient garantes de la qualité de son administration. M. Drapeau

n'a fait aucune promesse précise aux électeurs montréalais.

Le GAM, dont le candidat à la mairie est député fédéral de Maisonneuve-Rosemont depuis 1974, a surtout insisté sur la nécessité de freiner les dépenses publiques et d'améliorer l'économie de la ville de Montréal en encourageant, entre autres, les investissements privés.

Quant au RCM, fondé en 1974 et dont la présence au conseil municipal a été marquée par de sérieuses querelles intestines, il s'est principalement employé à faire connaître les articles de son programme sur plusieurs aspects de la vie urbaine.

Pour ce parti, l'humiliation a sans doute été de voir certains de ses candidats qui paraissaient

les plus solides dans leurs quartiers respectifs — Mme Thérèse Daviau-Bergeron, MM. André Berthelet, Jean Roy, John Gardiner, Arnold Bennett — être déclassés par les candidats du PCM.

En effet, le parti de M. Drapeau a non seulement récolté une majorité de votes à la mairie, mais, à deux exceptions près, tous ses candidats ont obtenu autour de 55 pour cent des votes dans les 54 districts municipaux qui ont résulté de la refonte de la carte électorale, en août dernier.

Deux candidates indépendantes à la mairie, Mme Louise Gervais et Mme Mariette Lapierre, ont respectivement eu 0.6 et 0.5 pour cent des votes.

Gagnants du concours de l'OSM

Voici les résultats du Concours OSM, dont les épreuves se sont terminées samedi après-midi, à la Place des Arts. Cette compétition annuelle de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ouverte aux jeunes musiciens canadiens, était réservée cette année à deux disciplines: cordes et vents. Une trentaine de concurrents s'étaient présentés et 18 furent retenus en finale.

Catégorie A (18 à 25 ans): premier prix: Gary Hoffman, violoncelliste (bourse Aline-Hector Perrier); deuxième prix: non attribué; troisième prix: divisé entre Carole Bogenz-Sirois, violoncelliste, et Lucie Robert, violoniste (bourse des musiciens de l'OSM).

Catégorie B (17 ans et moins): premier prix: divisé entre Ofra Marnoy, violoncelliste, et Céline Leathead, violoniste (bourse Langelier-Valiquette); deuxième prix: Raymond Thibodeau, violoniste (bourse de la Fondation Les Amis de l'Art).

Une seule catégorie: 16 à 25 ans. Premier prix: Jeffrey Khaner, flûtiste (bourse La Baie); deuxième prix: Rémi Collard, hautboïste (bourse du Comité féminin de l'OSM); troisième prix: divisé entre Susan Dasie, clarinetiste, et Norman Garcia, trompettiste (bourse de l'Opera Guild).

Les gagnants se partagent une somme globale de \$7.500. Les principaux gagnants se feront entendre avec l'OSM, dirigé par Charles Dutoit, lors du «Concert Esso» du 21 janvier.

Le jury était composé de Luben Yordanoff, violon-solo de l'Orchestre de Paris, et Robert Verebes, second-alto de l'OSM (pour les cordes), et de Marcel Baillargeon, flûtiste, et Jacques Clément, chef de l'Orchestre Civique des Jeunes de Montréal (pour les vents).

Guy Maheux reçoit les poètes chez eux

Le Cercle littéraire ésotérique est un centre de poésie, où les poètes et leurs amis peuvent se rencontrer, échanger des idées et lancer des projets. C'est aussi un centre de diffusion qui vise à «faire connaître les auteurs québécois et leurs oeuvres et à créer la faim de poésie chez le public lecteur».

Le CLE offre un local, ouvert 24 heures, 7 jours par semaine, pour les réunions; une revue l'Esplumoir, ouverte à tous et dont le premier numéro sortira fin novembre; un bulletin, la Clé (d'où sont tirés ces renseignements), qui paraîtra tous les mois et qui est distribué gratuitement sur demande.

Pour renseignements, on s'adresse à Guy Maheux au 321-4997 et au 272-3256, ou au 9409 de la rue Viau, bureau 208.

Les prix Lionel-Groulx

Les prix des gagnants du Concours Lionel-Groulx, au niveau collégial et au niveau secondaire, ont été attribués à l'occasion du congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec.

Les finalistes ont reçu des prix de \$1.000 à \$100. Ce sont, au secondaire: Suzanne Gagné (École Marie-de-la-Présentation); Richard Lemieux (Collège des Jésuites); Stéphane Germain (Polyvalente Antoine-Brossard); Julie Latour (Polyvalente Daniel-Johnson); Pierre-Clément (Polyvalente du Cap-de-la-Madeleine); Yves Guérin (Polyvalente La Magdeleine); Claude Perreault (Polyvalente Benoît-Vachon); Jacques Ramsay (Séminaire de Sherbrooke); et Luc Mercure (Polyvalente Jean-Baptiste-Meilleur). Un prix spécial de \$1.000 a été attribué à Jean Sirois, de la Polyvalente J.-H.-Leclerc, qui avait

suivi le cours secondaire mais dépassait l'âge requis.

Les prix au collégial ont été décernés à Christiane Huot (Séminaire de Québec); Joanne Bourassa (Cégep de Valleyfield); Danielle Léger (Cégep de Valleyfield); Dominique-Esther Plante (Séminaire de Québec); Yvan Lortie (Cégep de Valleyfield); Hélène Bard (Cégep de La Pocatière); Daniel Veilleux (Cégep de Saint-Félicien); Jacques LaBerge (Cégep de Limoilou); Patrice Nadeau (Cégep de Valleyfield); et Louise Jacques (Collège de Mérici).

Le ministre Jacques-Yvan Morin a annoncé que le concours Lionel-Groulx, patronné par son ministère, deviendrait annuel.

Concours de poésie

La Société des poètes canadiens-français est devenue la Société des poètes du Québec et elle organise cette année encore un concours de poésie, du 15 novembre au 31 janvier 1979.

Un premier concours est ouvert à tous et offre des prix de \$400, \$300 et \$200. Un deuxième concours, pour la jeunesse, offre des prix de \$150, \$100, et \$75.

La date limite de réception est donc le 31 janvier et on adresse son manuscrit à Concours de poésie, 583, av. des Erables, Neuville GOA 2R0. Madame Suzanne Paradis assume la présidence d'honneur du concours. Les noms des gagnants seront connus en avril au Salon international du livre (de Québec).

Pour connaître les règlements, il serait utile d'envoyer une demande et une enveloppe affranchie à l'adresse mentionnée.

Nos livres à Paris

C'est jeudi dernier à Paris, en plein cœur du 6^e arrondisse-

ment, qu'a été inauguré officiellement le Comptoir du livre québécois, en présence du délégué général du Québec à Paris, M. Jean Deschamps.

On y vend des livres certes, mais aussi divers produits culturels: disques, magazines et artisanat. L'entreprise est une initiative de la filiale française de l'Association canadienne de diffusion du livre.

Selon le directeur gérant de l'ACDL-France, M. Joseph Etcheverria, certains succès ont déjà été remportés depuis la création de la filiale en mai 1976. Depuis septembre par exemple, plus de 3.000 livres et disques ont été vendus à Paris et dans toute la France par le Comptoir du livre québécois.

Pour plus de détails, voir l'article de Cyrille Felteau dans notre édition du samedi 11 novembre.

Les lettres à la radio

Aujourd'hui et jusqu'à vendredi à 18h30, le poète et géographe Camille Laverdière lit ses poèmes. L'auteur de Glaciel lira des inédits.

Demain à «Documents», à 19h, il sera question de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. L'émission a été préparée par le poète Raymond-Marie Léger.

Mercredi à 19h, à «L'Atelier des inédits», un texte d'Axel Maugé, *Dehors il neige*, etc., lu par Jean Faubert. Ensuite à 19h30, à «Horizons», un utopiste: Edmond de Nevers, un texte de Louis Caron.

Jeudi à 19h, à «la Faillaison», *Voir l'aurore*, de Pierre Delastre, une production de Radio-France. Et à 19h30, à «Entretiens», Paul-André Bourque invite Jean Marcel à parler du champ d'émergence des écritures.

Vendredi à 19h, à «Premières», une dramatique de Wilhelm Genazino, *la Stricte Impatience*, produite par Radio-France.

Ces émissions sont diffusées à la chaîne, FM de Radio-Canada.

De choses et d'autres

Un nouveau prix littéraire a

été créé et sera attribué l'an prochain, le prix Belgique-Québec de littérature pour la jeunesse. Il ira alternativement à un auteur québécois et à un auteur belge.

Madame Franca Belfond, qui dirige les Editions Belfond, est actuellement à Montréal. Elle sera présente au Salon du livre de Montréal, de même qu'un des auteurs de la maison, Cavanna, dont on lance ici les Ritals, un best-seller en France.

Les Editions Edmonston lancent demain le guide annuel de Philippe Edmonston, *Roulez sans vous faire rouler*, éditions 1979.

Avec un retard certain nous annonçons que le 18^e prix littéraire France-Canada a été attribué lundi dernier à André Bourassa pour son livre *Surréalisme et littérature québécoise*, paru aux Editions de l'Étincelle. Le prix est doté de 1.000 francs. Il a été décerné au troisième tour par cinq voix contre trois à Jean-Paul Pilon, auteur de *les Murs de Montréal*. Le jury franco-québécois était présidé par l'académicien Pierre Emmanuel.

Guérin éditeur, La Presse et le Collège Marie-Victorin lancent demain *Initiation à l'informatique*, de Georges Chassé.

Deux ouvrages des Editions Castelriand, de Rivière-du-Loup, apparaissent sur les comptoirs des libraires: *les Yeux d'orage*, un recueil de contes et de nouvelles de Richard Lévesque; et *l'Homme face à l'énigme des ovnis*, de Réginald Marquis.

Voici les quatre premiers titres de cette saison des Editions du Borel Express: *Défi du Pacifique*, le récit d'une traversée en radeau par le Québécois Gaston Collin; *Québec romantique*, une reconstitution de la vie sociale et culturelle de Québec au 19^e siècle, par André Duval; *Révolution industrielle et travailleurs*,

de Fernand Harvey, étude socio-historique sur les rapports entre capital et travail au Québec de la fin du 19^e siècle; et enfin *Classe ouvrière et pauvreté*, de Terry Copp, une analyse des conditions de vie des travailleurs montréalais pendant les trois premières décennies du 20^e siècle.

Le directeur général des arts et des lettres au MAC, M. Georges Cartier, a déclaré récemment à Alma que les Bibliothèques centrales de prêts, doivent s'insérer plus étroitement dans leur milieu et concorder leur action avec les organismes culturels régionaux. «Il faut à tout prix, a-t-il dit, éviter la duplication et, au lieu de développer des activités concurrentielles, conjuguer au contraire tous les efforts».

Les morts dorment mal. La tombe de Marcel Proust au Père-Lachaise a été endommagée par des explosifs tandis qu'une vitrine du Centre de Loisirs André-Malraux, à Rueil-Malmaison, a volé en éclats.

La traduction en chinois des oeuvres complètes de Shakespeare, en 11 volumes, a été distribuée à 75.000 exemplaires. Moïse, Maupassant, Balzac et Victor Hugo font partie des auteurs français récemment révélés aux Chinois. On s'intéressera bientôt aux écrivains étrangers contemporains.

Le prix d'Etat 1978 de littérature a été attribué au poète Andrei Voznessenski, rapporte Tass. Des intellectuels soviétiques qui, eux, sont en exil, lui reprochent de vouloir accrédi-ter la thèse selon laquelle une certaine forme d'opposition surveillée est actuellement possible en URSS.

Il y aura lancement mercredi, par les Editions Libre Expression en collaboration avec la Distillerie Meagthers, d'un livre de Jacques Normand et de Roger Baulu, *Le Barman international des couche-tard*.

R.M.

théâtre du rideau vert
dès le 16 novembre

Yvette Brind'Amour
Marjolaine Hébert
Janine Sutto
Jérôme Tiberghien
André Lemieux

Mise en scène:
Danièle J. Suissa

Les dames du jeudi

de Loleh Bellon
Decor: Marcel Dauphinais
Costumes: François Barbeau

RESERVATIONS: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford — 4664 rue St-Denis

Guy Lotraverse présente

Einette et Reno

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
LES 15-16-17-18 NOVEMBRE
Billets en vente au théâtre

Théâtre St-Denis
1501 rue St-Denis
Billets en vente
Théâtre St-Denis, 12h à 21h

Café Campus
présente

Lundi et mardi, 13-14 nov.

LONG JOHN BALDRY
A venir: 20 nov. AQUARELLE
21 nov. ROBERT PAQUETTE
Spectacles à 9h. Billets:
ALTERNATIF, CAFE CAMPUS
Discothèque à 11h.

Un film de l'expert LASSE BRAUN
Une chaleur BRULANTE! 18 ANS

EDDY LOVE

L'écran semble VIBRER sous toutes ces caresses

EN ROMANÇANT LEURS VIELS ILLUSOIRENT LES PLACERS DÉPENDS QUE CHACUNE AFFECTIONNE

EXPECTATIONS
surtout hollandaise
Dès 10 h.

ALYSSA 1
35 MILTON/642-6053

"Irene Pappas exprime avec force une interprétation de grande qualité: mère torturée qui défend le chair de sa chair."

7.15
9.30

IPHIGÉNIE

IRENE PAPPAS
MICHAEL CACOVANNIS

ALYSSA 2
35 MILTON/642-6053

"Couvrez votre ROBERT ROBERT!"
UN DES MEILLEURS
7.15
9.30

ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

Le Préte-Nom
Un film avec
WOODY ALLEN
Cinéma 7
1229 0302
3180 rue BELANGER

RENCONTRES: 9.15
PRETE-NOM: 7.30

ANDRÉ GAGNON

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
LES 17 - 18 - 19 NOVEMBRE 20H30
Billets en vente maintenant

direction artistique Claude Girard
Une organisation Luc Phaneuf

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) — 1123-1729
Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit
directeur artistique
SAISON 1978-1979

14, 15 novembre
BERMAN TCHAIKOVSKY
Grands Concerts

Ce concert est commandité par Consolidated-Bathurst Limitée Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Lazar Berman, pianiste
PEPIN: Guernica
HINDEMITH: Mathis der Maler
TCHAIKOVSKY: Concerto no 1

28, 29 novembre
SOIRÉE ARTHUR FIEDLER
Concerts du Maurier
COMPLET

Arthur Fiedler, chef d'orchestre
André Laplante, pianiste
ROSSINI: La Caccia ladra, ouverture
RACHMANINOV: Concerto no 2, opus 18
LEHAR: Le Comte du Luxembourg, Valse
GERSHWIN-ANDERSON: Crazy Crazy, extraits
MILLER: Moonlight Serenade
CONTI: Rocky, Gonna Fly Now
WILLIAMS: Star Wars, thème et danse

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Moulin
Salle Wilfrid Pelletier, mardi et mercredi, 20 h 30
Billets: \$3.25 à \$9.75. Si disponibles à 19 heures.
100 billets à \$2.50
Concerts Esso, Salle Wilfrid Pelletier, dimanche
14 h 30. Billets: \$4.50.
Participez aux dimanches symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM

DU PLAISIR ...ENCORE DU PLAISIR!

COMMENÇANT DEMAIN

LYNN NIGHTINGALE
RON SHAVER

Ice Capades

EN VEDETTE: VOS CHAMPIONS CANADIENS ET AMERICAINS FAVORIS
LYNN NIGHTINGALE * RON SHAVER * DON KNIGHT
TERRY KUBICKA * MELISSA MILITANO * JOHNNY JOHNS

UNE VÉRITABLE FÉERIE!
14 AU 20 NOVEMBRE
Seulement 7 jours — 10 représentations

MATINEES: SAMEDI ET DIMANCHE
18 et 19 nov. à 13h30 et 17h30
3 repr. SAM. 18 NOV. à 13h30, 17h30 et 21h.
En soirée: à 20h. — Lundi au vendredi

SOIRÉE D'OUVERTURE — MARDI 14 nov.
En vente aux Magasins Dominion seulement

*** BILLETS en vente MAINTENANT ***

FORUM

Billets: \$4.00, \$5.50, \$7.00
En vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs TRS.

FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

DÉCISION

Ottawa, le 1er novembre 1978
ERRATA
MODIFICATION A LA DECISION CRTC 78-617

MANOUANE (QUEBEC) — 770331700
WEYMONT (QUEBEC) — 780128500
OBEDIJIAN (QUEBEC) — 780127700

Société Radio-Canada

Par la présente, le Conseil corrige la décision susmentionnée en modifiant le deuxième paragraphe à la page 1 comme suit:

DE:

«Demandes présentées dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter des stations de langue française à Manouane, Weymont et Obédiwan (Québec) pour retransmettre les émissions du service de télévision du nord de la Société Radio-Canada au moyen du satellite de communications canadien, comme suit:»

A:

«Demandes présentées dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter des stations de langue française à Manouane, Weymont et Obédiwan (Québec) pour retransmettre les émissions du service de télévision de la Société Radio-Canada au moyen du satellite de communications canadien, comme suit:»

MANOUANE (QUEBEC) — 770330900
OBEDIJIAN (QUEBEC) — 780130100

Société Radio-Canada

Par la présente, le Conseil corrige la décision susmentionnée en modifiant le premier paragraphe à la page 2 comme suit:

DE:

«Demandes présentées dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter des stations de radio MF de langue française à Manouane et Obédiwan (Québec) pour retransmettre les émissions du réseau de radio MA de langue française de la Société Radio-Canada (à partir de C8V Québec, Québec) au moyen du satellite de communications canadien, comme suit:»

A:

«Demandes présentées dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter des stations de radio MF de langue française à Manouane et Obédiwan (Québec) pour retransmettre les émissions du réseau de radio MA de langue française de la Société Radio-Canada au moyen du satellite de communications canadien, comme suit:»

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio television and Telecommunications Commission

18 ANS adultes

A CLIMAX OF BLUE POWER
Aussi 29 film érotique
SECRETARIES' PARTY
pussycat
4015 ST. LAURENT & DULUTH 845 5215

18 ANS adultes

Lustful Feelings
CIEBERGER
5117 PARK 844-1932
GUY
5117 PARK 844-1932
PICCADILLY
5117 PARK 844-1932

4e MOIS de SUCCES!
VOS NERFS SERONT ÉBRANLÉS
DIX MINUTES DE CE FILM ET VOUS SEREZ CLOUÉ A VOTRE CHAISE PAR CETTE INCROYABLE AVENTURE.

LE DERNIER SURVIVANT
un homme qui refuse de mourir
MINUTES EN FOLIE
CHATEAU 2 12.40, 3.35
ST DENIS ET BELANGER 271-1103 6.30, 8.10

Le désir qu'elles suscitent était leur arme sans défense!

SS GIRLS
EROS
10h - 12h35 - 3h10 - 8h25
59 ST. CATHERINE E 288 5513

★★★ TOUT NOUVEAU ★★★
L'ÉROTISME à son MEILLEUR

Mes nuits avec Susan, Olga, Albert...

les FURIES
INTIMITE PASSIONNÉE
INTRODUCTIONS
100, 350, 645, 940
Midi Minuit & Electra
100 ST. JAMES ST. 274 274 274 (ST. CATHERINE & AUBURN ST.)

LES CINÉMAS FRANCE FILM

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!! L'ère de l'homme objet est arrivée

14 ANS
DAYLE HADDON
GERARD TYBALT
FERNANDO REY
un film de JUST JAECKIN
Plus: 29 film
dix cinémas suivants

le paradis 1
8275 RUE ROCHEREAU 354 3110
jean-talon
4255 JEAN TALON 725 7000
omega 1
PLAZA MARIUS LINGUET 463 3332
viau
725 DES LAURENTIDES 689 3840
carrefour 1
CARTIER/ST. JAMES 689 3840
marseille
REPENTINE 589 5225

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer

Une comédie drôlement sympathique

la Belle Emmerdeuse
ROGER COGGIO
ELISABETH HUBERT
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:30
BASILAIRE 1 288 3141

pourquoi pas!
Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU 18 ANS

2e sem.
SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2 12:05 - 2:00 - 3:55 - 5:50 - 7:45 - 9:40
BASILAIRE 1 288 3141

CINÉMAS UNIS \$2.50
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

Votre vie - ou votre mort? - suspendue à un fil...

MORTS SUSPECTES (COMA) 14 ANS
GENEVIEVE BUJOLD • MICHAEL DOUGLAS
RIPTORN • RICHARD WIDMARK • ELIZABETH ASHLEY
Julie Christie dans
«GENERATION PROTEUS»
PARISIEN: 12.25, 4.10, 8.00. LAVAL: 6.00, 8.00. 486 STE CATHERINE O 866 3856
VERSAILLES: 6.45, 7.10. 310, 5.10, 7.10, 9.10
LAVAL 1 688 7776 PLACE VERSAILLES 353 7880

son seul péché était d'être femme

18 ANS Adultes

un film de WALERIAN BOROWCZYK
INTERIEUR d'un COUVENT
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776
RIVOLI 2 310, 5.10, 7.10, 9.10
GREENFIELD PARK PL 671 6129
PARISIEN: 12.40, 2.35, 4.25, 6.10, 8.00, 9.45
RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
LAVAL: 6.00, 7.45, 9.35. GREENFIELD: 7.00, 9.00

AGATHA CHRISTIE'S
DEATH ON THE NILE
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE D 486 7395

'UN DES PLUS BEAUX FILMS FRANÇAIS DE L'ANNÉE!
L'histoire HUMAINE DIMANCHE

avec VICTOR LANOUX (Cousin, Cousine)
ANDREA FERREOL (La Grande Bouffe)
en film de BRUNO GANTILLON

Servante et Maîtresse
2e film au Cinéma Greenfield Pk. 'CONFIDENCES de SANDRA'
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O 866 3856
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671 6129
GREENFIELD: 6.35, 8.15

PIERRE RICHARD
Je suis timide mais je me soigne
UN FILM DE PIERRE RICHARD
2e film: «MASSACRE A LA GUILLOTINE»
Sem.: 6.25, 8.05
PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT ROYAL 527 8635

Paramount Pictures Presents
Up in Smoke
PALACE 698 STE CATHERINE O 866 5991
MONKLAND 5508 MONKLAND AVE 484 3579
Sem.: 7.20, 9.10.

PETER SELLERS in
REVENGE OF THE PINK PANTHER
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731 8243
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631 8586
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844 2629

18 ANS Adultes

Claudine BECCARIE c'est une femme PASSIONNÉE

DOCTEUR J'ARRIVE
Sem.: 6.10, 6.55, 8.40
PAPINEAU 1 PAPINEAU ET MT ROYAL 527 8635

John Travolta
Olivia Newton-John
GREASE
C'est le mot!

LOEWS: 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00
LAVAL ET VERSAILLES: Sem.: 7.00, 9.00
GREENFIELD: Sem.: 7.15, 9.15. FAIRVIEW: 6.45, 9.00

5e MOIS!
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688 7776
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S 33 697 8095
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671 6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353 7880

"Comes a Horseman"
A ROBERT CHARTOFF IRVIN STINKLER Production
As ALAN J. PAXULA Film
JAMES CAAN JANE FONDA JASON ROBARDS
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12.40, 2.50, 5.00
7.10, 9.20

elles vivent des expériences inoubliables...

18 ANS Adultes

VOYAGE ÉROTIQUE DE 2 SUÉDOISES
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma
RIVOLI 1 310, 5.10, 7.10, 9.10
LAVAL 3 688 7776
VERSAILLES 2 353 7880

JACK NICHOLSON
in **Goin' South**
A PARAMOUNT PICTURE
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631 8586
DORVAL: 7.00, 9.00

Richard Gere
Brooke Adams
DAYS OF HEAVEN
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631 8586
Semaine 7.00 9.00

Vivez leurs aventures, leurs amours, leurs rires

LE PLEIN DE SUPER
réalisé par ALAIN CAVALIER
Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE O 866 3856
1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.20

3 SUPER FILMS AGUICHANTS
la sensation de Penthouse

Le Fruit est Mûr
PLUS MONSIEUR MADAME et la Bonne
PARIS PORN
«FRUIT»: 12.30, 4.55, 9.20
«PORN»: 3.40, 8.05
«BONNE»: 2.15, 6.35
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271 1103

Que faisiez-vous en 1963?
Frederique avait 15 ans, Anne 13...

Diabolo Menthe
Un film de DIANE KURYIS
Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
LAVAL: 7.10, 9.10

GREGORY PECK LAURENCE OLIVIER
THE BOYS FROM BRAZIL
Atwater 2 931 3113 7.20, 9.30

NOUS TROUVONS TOUS AU PARADIS
un film d'YVES ROBERT
Le Dauphin 2 721 6060 7.30, 9.30

Midnight Express
P. Canada et Décarie: 7.15, 9.30
Place du Canada 861 4595 à Place Victoria: 5.00, 7.15, 9.30 Place Victoria 878 1451

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
Carrefour 866 8057
Crémazie 388 4210
Aussi: Capitol, St-Jean, Rex, St-Jérôme, Rio, So-Brossard 2 465 5905 rel; Joliette, Joliette, St-Eustache, St-Eustache.

RICHARD BURTON ROGER MOORE
RICHARD HARRIS HARDY KRUGER
"THE WILD GESE"
Bonaventure 1 861 2726
Square Décarie 2 341 3190
Bonaventure: 1.15, 3.45, 6.15, 8.45
Décarie: 6.45, 9.10

PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
Le Dauphin 1 721 6060 7.30, 9.30

Richard Dreyfuss
the Big Fix
Côte-des-Neiges 2 735 5527

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
JACK NICHOLSON
Champlain 2 524 1685 12.00, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30

SYLVESTER STALLONE
VERSION FRANÇAISE
Champlain 1 524 1685 Charles Bronson «LE SOLITAIRE DU FORT HUMBOLDT»
Brossard 3 465 5906 Odeon Laval 2 687 5207

DAVID CARRADINE
Le CERCLE DE FER
Aussi: 2e FILM A CHAQUE CINE.
Berri 284 2115 Odeon Laval 1 687 5207
Brossard 1 465 5906

PARADISE ALLEY
Atwater 1 535 4746 Côte-des-Neiges 1 735 5527

WILLIAM HOLDEN LEE GRANT
quand les forces du mal prendront le pouvoir...
DAMIEN
Charlton Heston - James Coburn
«LA LOI DE LA HAINE»
Villeray 388 5577 Mercier 255 6224 Verdun 768 2092

06:00	2 Ce soir 3 Channel 3 News Hour 4 The CBC Evening News 5 Eyewitness News 6 The City 7 Global News 8 WYNY News 9 Newsline 10 ABC Evening News 11 Téléjournal national 12 Pulse 13 OC Signed Newsline 14 SC Information Gloucester 15 Polka Dot Door 16 (57) Zoom 17 Actualités	16 Trivia 17 Joker's Wild 18 12 13 The Waltons 19 Lettre de Nouvelle-France 20 C Black Is 21 Le Monde de chez nous 22 SC Chez vous, chez nous 23 OC Quest 24 Bewitched 25 Magic Shadows 26 Elections '78 27 The Dick Cavett Show	28 12 13 Lifeline 29 CN Hispano Amérique 30 OC Nepean Elections 31 Speaking Out 32 A view of the Sky
06:05	18 Actualités 19 CN 10 C Signes échanges	28 12 13 Trivia 29 Joker's Wild 30 12 13 The Waltons 31 Lettre de Nouvelle-France 32 C Black Is 33 Le Monde de chez nous 34 SC Chez vous, chez nous 35 OC Quest 36 Bewitched 37 Magic Shadows 38 Elections '78 39 The Dick Cavett Show	40 12 13 Lifeline 41 CN Hispano Amérique 42 OC Nepean Elections 43 Speaking Out 44 A view of the Sky
06:15	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	40 12 13 Lifeline 41 CN Hispano Amérique 42 OC Nepean Elections 43 Speaking Out 44 A view of the Sky	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:30	2 Télé 1h 3 Aujourd'hui 13 novembre 4 NBC News 5 Around the City 6 Good Times 7 CBS Evening News 8 Dans tous les cantons 9 The Mary Tyler Moore Show 10 T 10 Le 10 vous informe 11 Actualités 12 CN Inter Nations 13 Téléjournal régional 14 SC Consumer Aware - Consumer Aware 15 17 10 Les Olympiens 16 Hollywood Squares 17 Jeremy 18 Over Easy 19 (57) Julia Child and Co	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:40	10 Le 9 vous informe 11 Le 13 vous informe 12 T Le Régional 13 Météo 14 Readalong I 15 Résumé des émissions de la soirée 16 Nouvelles du sport 17 Nouvelles du sport 18 Write On	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:45	19 T Le Régional 20 Météo 21 Readalong I 22 Résumé des émissions de la soirée 23 Nouvelles du sport 24 Nouvelles du sport 25 Write On	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:50	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:54	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
06:55	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
07:00	2 Ce qui se passe à l'Assemblée nationale 3 12 13 Les Cirques du monde 4 CBS News with Walter Cronkite 5 The Mary Tyler Moore Show 6 7 8 10 Dominique 9 The Price is Right 10 The Carol Burnett Show 11 The Gong Show 12 World of Disney 13 Tic Tac Dough 14 12 13 Grand Old Country 15 NC Le Parti québécois 16 03 17 OC Special 18 SC Tenant Talk 19 17 10 La Famille Adams 20 The Andy Griffith Show 21 Comédie 22 Don't Ask Me 4 23 (57) Macneil Lehrer Report 24 Crosswits 25 12 13 T 10 Le Clan Beaulieu 26 Focus 27 Gong Show 28 The Bob Newhart Show	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky
07:30	2 Ce qui se passe à l'Assemblée nationale 3 12 13 Les Cirques du monde 4 CBS News with Walter Cronkite 5 The Mary Tyler Moore Show 6 7 8 10 Dominique 9 The Price is Right 10 The Carol Burnett Show 11 The Gong Show 12 World of Disney 13 Tic Tac Dough 14 12 13 Grand Old Country 15 NC Le Parti québécois 16 03 17 OC Special 18 SC Tenant Talk 19 17 10 La Famille Adams 20 The Andy Griffith Show 21 Comédie 22 Don't Ask Me 4 23 (57) Macneil Lehrer Report 24 Crosswits 25 12 13 T 10 Le Clan Beaulieu 26 Focus 27 Gong Show 28 The Bob Newhart Show	20 12 13 Trivia 21 Joker's Wild 22 12 13 The Waltons 23 Lettre de Nouvelle-France 24 C Black Is 25 Le Monde de chez nous 26 SC Chez vous, chez nous 27 OC Quest 28 Bewitched 29 Magic Shadows 30 Elections '78 31 The Dick Cavett Show	45 12 13 Lifeline 46 CN Hispano Amérique 47 OC Nepean Elections 48 Speaking Out 49 A view of the Sky

QUOI FAIRE

aujourd'hui

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Appel à la générosité

Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain, lance aujourd'hui sa campagne visant à recueillir des jouets, des vêtements d'enfants, de la nourriture et des livres. Les articles recueillis seront donnés directement à des personnes en ayant un urgent besoin. La campagne se poursuivra jusqu'au 20 décembre. On peut prendre des arrangements pour le transport d'objets volumineux.

Renseignements: Anna, 842-1066 ou 842-0814, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui à l'École des Hautes Etudes Commerciales, 5255, avenue Decelles, salon des étudiants, de 10h à 16h; à Saint-Laurent, chez Aviation Electric, 200, boulevard Laurentien, cafétéria, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h; à Magog, chez Dominion Textile, de 12h30 à 16h30.

Demain: à l'Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, 90, Vincent-d'Indy, hall B-328, de 10h à 16h; à l'église Saint-Clément, 6956, rue des Ormeaux, à Anjou, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h; à Sherbrooke, Université de Sherbrooke, grand hall, pavillon central, de 12h30 à 17h.

Cours de mathématiques

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre des cours de mathématiques à entrées continues. Ces cours du soir permettent à l'adulte de s'inscrire en tout temps pendant les sessions régulières pour compléter les mathématiques du secondaire. Des conseillers assistent les candidats dans le choix du niveau de cours.

Les personnes intéressées peuvent se présenter au centre Saint-Henri, 4115 ouest, rue Saint-Jacques, les lundis, mardis et mercredis, de 18h45 à 21h30. Frais d'admission: \$9 par cours de 45 heures. Renseignements: 273-0481.

Anniversaire à Saint-Sauveur

Pour souligner le 125e anniversaire

de la Paroisse Saint-Sauveur-des-Monts, le Cercle des fermières de cette agglomération organise une exposition d'artisanat du 17 au 19 novembre, au Chalet des Loisirs Pauline Vanier, 33, rue de l'Eglise, à Saint-Sauveur, avec la coopération de six cercles de fermières, ceux de Sainte-Adèle, Saint-Adolphe, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Lucie, Sainte-Marguerite et Val-Morin.

Sécurité à bicyclette

La Fédération québécoise de cyclotourisme, organisme voué à la promotion de l'usage de la bicyclette au Québec, vient d'obtenir du ministère des Transports, une subvention de \$110,246 en vue de l'élaboration et de l'organisation d'un programme de sécurité à bicyclette qui sera diffusé dans plus de 1,800 écoles élémentaires du Québec et qui touchera plus de 100,000 élèves de 4e année, âgés de 9 à 10 ans.

Ce programme qui commencera cette année pourra se poursuivre ensuite d'année en année. On fournira aux professeurs titulaires l'équipement audio-visuel nécessaire à l'éducation des jeunes conducteurs de bicyclette en plus de fournir aux élèves une brochure comportant des bandes dessinées sur la sécurité. Le haut commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports, de même que le ministère de l'Éducation collaborent à ce projet.

ce soir

— Une conférence sur les enseignements d'Alice Bailey (le sentier intérieur et les règles de l'initiation) sera donnée à 19h30, ce soir au 8655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). Renseignements: 525-0417. Demain, à 18h30, au même endroit: méditation de Pleine Lune, conférence ésotérique sur les énergies qui se déversent par la constellation du Scorpion. Admission gratuite.

— L'Association gnostique internationale tient une séance d'introduction à la gnose, à 19h30, ce soir, au 8010, rue Saint-Denis. Entrée libre. Renseignements: 382-8397.

— Une soirée d'information sur Eckankar, voie de développe-

ment personnel sur tous les plans, est ouverte gratuitement au public, ce soir, à 20h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 521-6518.

— Le pianiste québécois André Laplante, gagnant de la médaille d'argent du sixième concours Tchaikovsky de Moscou, en juillet dernier, donnera un récital à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à 20h30, ce soir.

— Un colloque sur le théâtre d'été s'ouvre ce soir, à 20h, à la Place des Arts, sous la présidence de M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles du Québec. Demain, il y aura réunion de diverses commissions, de 9h à 12h30; une séance plénière se tiendra à 14h.

— L'exécutif de l'Association des locataires de Villieray se réunit ce soir, à 19h30, au 400 est, rue Jarry. Il y sera question du calendrier de l'Association, de la campagne porte-à-porte et des moyens d'action du Regroupement pour le gel des loyers.

demain

— La Chambre de commerce de Montréal recevra demain à son déjeuner-causerie hebdomadaire, le maire de Montréal nouvellement élu.

— Le maître égyptien Anubis Schenouda donnera une conférence intitulée: «En suivant votre étoile» (astrologie), à 20h, demain, en la salle Christophe-Columb, 6933-A, rue Christophe-Columb (coin Bélanger). Renseignements complémentaires: 334-7268.

— Le philosophe André Moreau, animateur du Mouvement Jovialiste, donne, demain à 20h, à la salle Athos-Aramis de l'Auberge Richelieu-Howard Johnson, 505 est, rue Sherbrooke, une conférence intitulée: «L'éternel présent et le dynamisme de l'être». Cette conférence est ouverte au grand public, sans réservations. Renseignements complémentaires: 279-4808 ou 525-3358.

— La Société de philosophie de Montréal présente une conférence de M. Maurice Laguerre, de l'Université de Montréal, intitulée «L'intérêt philosophique des débats sur la théorie marxiste de la valeur-travail», mardi, à 20h,

en la salle E-0325 du pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant.

— La section Harry et Morty Tarder de la Fondation canadienne des maladies du rein tiendra son bazar annuel demain, de 9h à 19h, à la synagogue Shevra Tillin, 1904, rue Van Horne.

— Une personne du service de consultation du département des sciences juridiques de l'UQAM, donnera une conférence sur les lois civiles: travail, logement, garde des enfants, dans le cadre d'une série de rencontres destinées à diffuser de l'information sur les droits et les problèmes touchant particulièrement les personnes d'orientation homosexuelle. La réunion se tient demain à 19h30, au 1199, rue Bleury, (10e étage, salle 10,010). Entrée gratuite.

— Le Mouvement Fraternité Haiti-Québec présente, avec la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Montréal, une conférence gratuite sur divers aspects de la vie au Québec, demain, à l'école Calixa-Lavallée, 4444 est, boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord. La conférence est donnée principalement à l'intention des Montréalais d'origine haïtienne par l'économiste Roland Jean-Pierre. Renseignements: 256-6976 ou 768-0953.

— M. Patrick J. J. Rich, président directeur général d'Aluminium du Canada, parlera de «L'avenir de la société multinationale qui a un siège social au Québec» demain, à 17h30, à l'École des Hautes Etudes Commerciales, salle 3068, 5255, avenue Decelles. Entrée libre.

— Le Comptoir de voyage de la Fédération des auberges offre une randonnée pédestre à la découverte du comté de Portneuf, les 18 et 19 novembre. Aucune expérience n'est requise. Une réunion préparatoire se tiendra à 19h, demain au 1415 est, rue Jarry. Renseignements: Fédération des auberges de jeunesse, 1324 ouest, rue Sherbrooke; téléphone: 842-9048.

— Au Café Renaissance de la Maison des Jeunes de Boucherville, 20, rue Pierre-Boucher, se tient un tournoi fermé pour les membres du club d'échecs, demain à 19h. Le tournoi se poursuivra les deux prochains mardis.

— La Société d'astronomie de Montréal présente une conférence de M. Henry Croia sur l'univers et son évolution, demain, 20h, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique. Entrée libre.

— Le Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, présente une conférence de Carole Simard-Lafamme, artiste en tapisserie, demain, à 13h. Mme Simard-Lafamme parlera de son travail, de ses recherches et des influences subies. Une période de questions suivra la conférence. Mme Carole Simard-Lafamme expose ses dernières œuvres à la galerie du Centre, jusqu'au 25 novembre. Renseignements: 488-9558.

— Guérin, éditeur, La Presse et le collège Marie-Victorin lanceront demain un ouvrage de Georges Chassé intitulé: «Initiation à l'informatique».

en vrac

— Luc, une nouvelle librairie-galerie qui vient d'ouvrir ses portes au 3688, rue Saint-Denis présente une exposition de trois jeunes lithographes et sérigraphes québécoises: Sylvie Chaput, Michèle Guay et Carole Pellerin.

— Une fiesta espagnole se déroulera le 18 novembre au collège Maisonneuve, 3600 est, rue Sherbrooke, à 20h. Il s'agit d'une soirée à but non lucratif organisée à l'intention de tous ceux qui ont participé aux cours d'été en Espagne du collège Maisonneuve durant l'été 1978: danse, buffet, flamenco, diaporama, sangria, surprise. Entrée: \$6.50. Renseignements: Steeve Labonté: 324-2890 ou 642-8940.

— Le Restaurant chez Jonas, 209, boulevard des Laurentides, à Laval, présente une exposition de peintures de Marcelin Dufour, de Chicoutimi, et de gravures de Robert Roussil, originaire de Montréal, demeurant maintenant dans la région des Alpes mariti-

mes, du 13 au 20 novembre, aux heures d'ouverture du restaurant. Vernissage à 20h, lundi le 13 novembre.

— Une soixantaine de pièces dessinées et gravées, pour la plupart d'inspiration abstraite, sont présentées, jusqu'au 29 décembre, au Cabinet des dessins et estampes du Musée des beaux-arts de Montréal. Parmi les artistes figurent Joseph Albers, Jack Bush, Alexander Calder, Albert Dumouchel, Yves Gaucher, Ellisworth Kelly, Roy Lichtenstein, Jean McEwen, Jean Miro, Robert Motherwell, Tony Onley, Jean-Paul Riopelle, Jack Shadhoit, Frank Stella et Cy Twombly.

— Le Centre de jour, 18, rue de la Fabrique, à Valleyfield, tient une expo-vente de travaux de personnes âgées, du 15 au 19 novembre, de 13h à 21h.

— Mme Thérèse Dubé-Langevin, peintre créatrice reconnue pour ses tapisseries sculpturales et picturales, pour ses vêtements d'art pour ses crayonnages, exposera ses œuvres récentes, accompagnées de textes poétiques de Nicole B. Di Bartolomeo, du 13 novembre au 1er décembre, à la Caisse Populaire Pontmain, 76, boulevard Cartier, Laval-des-Rapides, à Laval.

La galerie Jani-Sim, 411, rue Saint-Nicolas, dans le Vieux-Montréal présente des expositions de peinture haïtienne primitive et moderne; d'amalgames et bas-reliefs photographiques de Marcel Smit; d'affiches de Polon. Heures d'ouverture: mardis et mercredis, de 12h à 18h; jeudis et vendredis, de 12h à 20h; samedis et dimanches, de 13h à 17h.

— Le Musée d'art contemporain invite le public à voir gratuitement une exposition itinérante de Henri Michaux organisée par le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou de France et le Musée national d'art moderne, sous le patronage de l'Association française d'action artistique.

les meilleures choses à faire

Les Services aux Étudiants du Collège de Maisonneuve ont le plaisir de présenter, à la population du grand Montréal Métropolitain, une exposition intitulée «Chants de Terre» l'ouverture se fera aujourd'hui à 12:00. Entrée libre.

Aujourd'hui

Dans le cadre de la «Semaine contre la Répression» organisée par la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal et le service d'animation socio-culturelle, on présente, à 12h30 aujourd'hui, au Café Instantané, 3e étage du Centre communautaire, à la salle D-0305 du pavillon Lionel-Groulx, 3200, rue Jean-Brillant et à la salle 0078 du pavillon Délia-Tétrault (architecture), le film «Les événements d'octobre» réalisé par Robin Spry. À 19h30, l'Amphithéâtre «A» du pavillon Lionel-Groulx, débat sur le thème: «La sécurité nationale et le droit à l'autodétermination du Québec».

Demain, à 12h30, au pavillon Lionel-Groulx, le film «La danse avec l'aveugle», traitant de la situation en Guinée; au Café Instantané, «Kafur Kassem», traitant des Palestiniens; à l'Amphithéâtre 0078 au pavillon Délia-Tétrault, «La lutte de libération en Namibie». À 19h30, au Café Instantané, on reprend la projection de «La danse avec l'aveugle» et «La lutte de libération en Namibie». Entrée gratuite partout.

Le Comité de travail féminin de la Croix-Rouge tient une vente pré-Noël à partir d'aujourd'hui jusqu'au 16 novembre, au 2170 ouest, boulevard Dorchester, de 10h à 15h30. On y trouvera un vaste choix d'articles faits à la main. Les profits seront versés au fond d'aide internationale de la Croix-Rouge.

À l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle école à Laval, les enfants et les adultes sont invités à prendre un leçon gratuite soit de ballet classique, soit de ballet-jazz, aujourd'hui, à 17h30 pour les enfants; à 18h30, pour les adultes. Cette école est située au 3860, boulevard Notre-Dame, quartier Chomedey, Laval. Renseignements: 687-1236.

Demain

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques présente une conférence de M. Pierre Bourque sur la flore et la faune de l'Équateur et des îles Galapagos, mardi, à 20h, au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke (station de métro Pie IX). Entrée libre.

Le Café-Rencontre de l'Union des familles d'Achuntsic invite le public à une rencontre avec le notaire Guy Aubé pour discuter de testaments, mardi, à 20h, au 10515, rue Esplanade. Entrée libre.

Le Centre culturel de Verdun organise, en collaboration avec la Société des écrivains canadiens, une rencontre avec l'écrivain Bernard Assiniwi, au 5955, avenue Bannantyne, à 20h, demain. Entrée libre. Renseignements: 768-1140.

Le Centre local de services communautaires de Côte-des-Neiges nord tient sa rencontre annuelle d'information demain, de 13h à 22h, au 3600, rue Van Horne, local 400. On y présentera une pièce de théâtre, des diapositives et on y distribuera des documents. Le personnel du Centre sera sur les lieux pour renseigner la population sur les services offerts. Renseignements complémentaires: 731-8531.

Le comédien Jean Besré présentera des textes de Marcel Godin, demain midi, au Piano noble de la Place des Arts dans le cadre de la série «Carte Blanche». Entrée: \$1; buffet, \$1.75.

Le service d'animation socio-culturelle de l'Université du Québec à Montréal présente demain midi, dans le cadre des «Midis du crépuscule» des films de cinéastes artisans sur le thème de l'urbanisation: «Une bien belle ville», de Sylvie Groulx, Francine Allaire, Michel Lamothe et Jeannine Gagné; «Hull, un Labrador d'Acadiens», de Viator Castonguay; «Le Monde à bicyclette», de Tom Berry. La séance se tient au pavillon Read, 420 ouest, rue Lagachetière, salle 665. Entrée libre.

SPECTACLES

cinéma

ATWATER (1): «Paradise Alley» 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
ATWATER (2): «Boys from Brazil» 19:20, 21:30.
AVENUE: «Who is killing the great chefs of Europe» 19:00, 21:00.
BEAVER: «Feelings» 12:00, 14:50, 17:40, 20:30, «Dirty Pool» 13:40, 16:30, 19:20, 22:10.
BERRI: «Cercle de fer» 14:35, 18:20, 22:00. «Le coqneur» 12:30, 16:15, 20:00.
BIJOU: «Adolescentes devant le plaisir» 12:15, 17:00, 21:45. «Molly» 15:15, 20:00 «Bal amis» 13:40, 18:25.
BONAVENTURE (1): «Wild Geese» 13:15, 15:45, 18:45, 20:45.
BONAVENTURE (2): «Autumn Sonata» 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BROSSARD (1): «Cercle de fer» 18:20, 21:50. «On l'appelle Trinité» 19:55.
BROSSARD (2): «Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses» 19:15, 21:15.
BROSSARD (3): «F.I.S.T.» 21:10 «Le solitaire du Fort Humboldt» 19:30.
CARREFOUR: «Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses» 17:30, 19:30, 21:30.
CARRE ST-LOUIS: «Jeunes filles cherchent positions» 11:30, 15:50, 20:10. «A nous les lycéennes» 12:45, 17:05, 21:25. «Libertinage en famille» 14:25, 18:45, 23:00.
CHAMPLAIN (1): «F.I.S.T.» 13:35, 17:35, 21:30 «Le solitaire du Fort Humboldt» 15:50, 19:50.
CHAMPLAIN (2): «Val au-dessus d'un nid de coucou» 12:00, 14:20, 16:45, 19:05, 21:30.
CHATEAU (1): «Le fruit est mûr» 12:30, 16:55, 21:20 «Paris porno» 15:40, 20:05 «Monsieur, Madame et la bonne» 14:15, 18:35.
CHATEAU (2): «Dernier survivant» 12:40, 15:35, 18:30, 21:25. «Minettes en folie» 14:20, 17:15, 20:10.
CINÉMA DE MONTRÉAL: «La zizanie» 12:05, 17:25, 22:20 «L'or était un rendez-vous» 15:40, 20:50 «Le blanc, le jaune et le noir» 13:45, 19:00.
CINÉMA DE QUARTIER (1237, Sanguinet): Music - film de Lohman, Almqvist, Lindquist: 23:00.
CINÉMA LA CITE (1): «Revenge of the Pink Panther» 19:25, 21:20.
CINÉMA LA CITE (2): «Heaven can wait» 19:15, 21:10.
CINÉMA LA CITE (3): «Foul Play» 18:55, 21:00.
CINÉMA 7e ART: «Rencontre du troisième type» 21:15 «Prête-nom» 19:30.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOIS: «Une journée à l'exposition provinciale de Québec» 19:30 «Silk à Québec» «Wacouche» «Les îles de la Madeleine» «Au royaume du Saguenay» 21:30.
CLAREMONT: «Death on the Nile» 18:35, 21:05.
COMMODORE: «Billitis» «Les filles de Madame Claude» «Neal, l'initiation d'une adolescente».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Pourquoi posséder» 12:05, 14:00, 15:55, 17:50, 19:45, 21:40.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «La belle emmerdeuse» 13:00, 15:05, 17:15, 19:25, 21:30.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Julia» 12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «L'argent des autres» 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Bonaparte et la révolution» 10:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Paradise Alley» 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Big Fix» 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CREMAZIE: «Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses» 19:20, 21:20.
CRYSTAL: «Viva Knievel» «Touch fo Genie» «Warlords of Atlantis».

DAUPHIN (1): «Sonate d'automne» 19:30, 21:30.
DAUPHIN (2): «Nous irons tous au paradis» 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «Midnight Express» 19:15, 21:30.
DECARIE SQUARE (2): «Wild Geese» 18:45, 21:10.
DORVAL (1): «Revenge of the Pink Panther» 19:05, 21:05.
DORVAL (2): «Goin' South» 19:00, 21:00.
DORVAL (3): «Day of Heavens» 19:00, 21:00.
ELECTRA: «Introductions» 13:00, 15:50, 18:45, 21:40 «Les furies» 14:25, 17:20, 20:15.
ELYSEE (1): «Iphigénie» 19:15, 21:30.
ELYSEE (2): «Robert et Robert» 19:15, 21:30.
EROS: «Bizarres devices» 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Judy» 11:20, 13:55, 16:35, 19:10, 21:50.
EVE: «Expectations» 10:05, 12:45, 15:20, 18:00, 20:35 «Body Love» 11:20, 13:55, 16:35, 19:10, 21:50.
GREENFIELD (1): «L'intérieur d'un couvent» 19:00, 21:00.
GREENFIELD (2): «Servante et maîtresse» «Confidences de Sandra» 18:35, 20:15.
GREENFIELD (3): «Grease» 19:15, 21:15.
GUY: «Feelings» 12:00, 14:40, 17:25, 20:10. «Keep it up» 13:25, 16:05, 18:50, 21:30.
JEAN-TALON: «Le dernier amour romantique» 18:30, 22:00 «L'interdit» 20:30.
KENT: «Swept away» «7 Beauties» 18:55.
LA SCALA: «Deux super flics» 22:10 «Pour Pâques ou à la Trinité» 20:20 «Le coqneur» 18:30.
LAVAL (1): «Morts suspects» «Generation Proteus» 18:00, 20:00.
LAVAL (2): «Diabolo menthe» 19:10, 21:10.
LAVAL (3): «Voyage érotique de deux Suédoises» «L'œuvre brûlante» 18:00, 19:15, 20:30, 21:45.
LAVAL (4): «Grease» 19:00, 21:00.
LAVAL (5): «L'intérieur d'un couvent» 18:00, 19:45, 21:35.
LOEWS (1): «Goin' South» 12:40, 14:45, 16:55, 19:00, 21:10.
LOEWS (2): «James a horsemans» 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.
LOEWS (3): «Grease» 12:20, 14:30, 16:40, 18:50, 21:00.
LOEWS (4): «In praise of older women» 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Hound of Baskerville» 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
LONGUEUIL: «Damien-malediction no 2» 18:15, 21:50 «La loi de la haine» 20:10.
MAJESTIC: «L'hérétique» 21:30 «L'exorciste» 19:30.
MERCIER: «Damien - malediction no 2» 18:15, 21:30 «La loi de la haine» 20:00.
MIDI-MINUIT: «Introductions» 13:00, 15:50, 18:45, 21:40 «Les furies» 14:25, 17:20, 20:15.
MONKLAND: «Up in smoke» 19:20, 21:10.
MONTENACH (1-Beloeil) — «Le Parrain 1» 20:00.
MONTENACH (2-Beloeil): «Les naufragés de l'île perdue» 19:00 «L'inévitable catastrophe» 20:55.
ODEON LAVAL (1): «Cercle de fer» 21:30 «On continue de l'appeler Trinité» 19:30.
LAVAL (2): «F.I.S.T.» 20:50 «Le solitaire du Fort Humboldt» 19:10.
OMEGA (1-Longueuil): «Le dernier amour romantique» 21:00.
OMEGA (2-Longueuil): «La chatte sans pudeur» 19:30. «La sexualité chez les adolescents» 21:55. «La clinique des plaisirs» 21:05.
QUIMETOCOPÉ (1): «Les ordres» 19:15, 21:30.
QUIMETOCOPÉ (2): «Flesh Gordon» 19:30, 21:15.
OUTREMONT: «La vie de famille» 19:15. «Le grand remue-ménage» «La confession» 21:30.
PALACE: «Up in smoke» 13:15, 14:55, 16:35, 18:15, 19:55, 21:35.

PAPINEAU (1): «Inhibition» «Docteur j'arrive» 18:10, 18:55, 20:40.
PAPINEAU (2): «Je suis timide, mais je me soigne» «Massacre à la guillotine» 18:25, 20:05.
PARADIS (1): «Le dernier amour romantique» 18:30, 22:00. «Situation grave, mais pas désespérée» 20:20.
PARADIS (2): «L'inévitable catastrophe» 18:30, 22:10 «Les naufragés de l'île perdue» 20:30.
PARADIS (3): «Billitis» 20:10 «Les filles de Madame Claude» 21:45 «Neo» 18:30.
PARALLELE: «La première partie du roi Henri IV de double V Shakespeare» (analogie): 19:00.
PARC: «Démouille de service» 19:05 «La grande portouze» 20:35 «Les chattes du collège» 21:40.
PARISIEN (1): «L'intérieur d'un couvent» 12:40, 14:35, 16:25, 18:10, 20:00, 21:45.
PARISIEN (2): «Morts suspects» 14:10, 17:55, 21:45 «Generation Proteus» 12:25, 16:10, 20:00.
PARISIEN (3): «Le plein de super» 13:25, 15:25, 17:20, 19:20, 21:20.
PARISIEN (4): «Diabolo menthe» 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (5): «Servante et maîtresse» 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
PLACE DU CANADA: «Midnight Express» 19:15, 21:30.
PLACE VICTORIA: «Midnight Express» 17:00, 19:15, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE: «Interiors» 13:15, 15:10, 17:05, 19:05, 21:00.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): «Girl Friends» 13:00, 14:35, 16:15, 17:50, 19:30, 21:10.
PUSSYCAT: «A climax of blue power» 12:00, 14:50, 17:40, 20:30 «Secretaries' party» 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
RIVOLI (1): «Voyage érotique de 2 Suédoises» 13:30 16:15, 19:00, 21:45 «Bête à plaisir» 14:40, 17:25, 20:10.
RIVOLI (2): «Intérieur d'un couvent» 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
SAINT-DENIS (2): «Le dernier amour romantique» 13:55, 17:45, 21:34 «Les 21 heures de Munich» 12:10, 15:55, 19:45.
SAINT-DENIS (3): «Annie Hall» 12:40, 14:25, 16:10, 17:50, 19:35, 21:20.
SNOWDON: «Who is killing the great chefs of Europe» 19:00, 21:00.
VAN HORNE: «Revenge of the pink panther» 19:05, 21:00.
VERDUN: «Damien - malediction no 2» 18:00, 21:40 «La loi de la haine» 20:00.
VERSAILLES (1): «Morts suspects» «Generation Proteus» 19:10.
VERSAILLES (2): «Voyage érotique de 2 Suédoises» 19:05, 20:20 «Langue de velours» 19:05, 20:20.
VERSAILLES (3): «Grease» 19:00, 21:00.
VIAU: «Le dernier amour romantique» «La 7e compagnie au clair de lune» 19:15.
VILLERAY: «Damien - malediction no 2» 18:00, 21:40 «La loi de la haine» 20:00.
WESTMOUNT SQUARE: «A Wedding» 13:35, 15:50, 18:10, 20:30.
YORK: «Where does it hurt» 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

ciné-parcs

CINE-PARC ODEON (1): «Cercle de fer» «On continue de l'appeler Trinité» «Zambo».
CINE-PARC ODEON (2): «Damien - malediction no 2» «La loi de la haine» «Capone».
CINE-PARC CHATEAUGUAY: «Damien - malediction no 2» «La loi de la haine» «Capone».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (1): «L'inévitable catastrophe» «L'œuvre brûlante» «Sept hommes à l'œuvre».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (2): «Continent ou-

blié» «Parole d'homme» «L'empire des fourmis géantes».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (3): «Cours après moi shérif» «Les montagnes russes» «Un tueur dans la foule».

danse

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Les sept péchés capitaux» (Nault - Brecht - Weill - Ducharme); «Sonate pour piano cocktail» (Taylor - Shire); «Sérénade» (Balanchine - Tchaikovsky) 20:30.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU (475, boul. de l'Avenir, Laval): La compagnie de danse Eddy Tous-saint 20:00.

musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall, 555 ouest, Sherbrooke) — Ce soir, 20:30, Alvin Reimer, baryton, Frances Hines, mezzo-soprano: Vaughan-Williams, Poulenc, Mendelssohn Quilter. Entrée libre.
PLACE DES ART

BREVETS D'INVENTION**Robic, Robic
et ASSOCIÉS**

Marques de commerce
Dessins de fabrique en tous pays.
1514, rue McGregor,
Montréal, Québec H3G 1X3
Téléphone: 934-0272

**\$123,109 à cinq
régions pour la
mise en valeur
du patrimoine**

QUÉBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncé l'octroi de subventions totalisant \$123,109 à différents organismes de Montréal (\$55,970), de l'est du Québec (\$40,401), de la Mauricie (\$14,875), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (\$4,330) et de l'Outaouais (\$7,533).

Attribuées pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Le ministère des Affaires culturelles, par le biais des bureaux régionaux et du service de l'animation du patrimoine, a tenu compte des critères suivants dans le choix des projets présentés:

1. L'implication de l'organisme dans la vie culturelle régionale et le soutien que celui-ci peut obtenir de la population et d'autres organismes telles les municipalités, commissions scolaires, etc.
2. L'importance et l'intérêt du

projet dans le développement culturel et régional.

3. L'intérêt historique et social du sujet.
4. La concordance entre les objectifs des projets et du programme de subventions et leur caractère novateur et didactique.



L'ACTUALITÉ avec Pierre Pascau

le matin à 7h30, du lundi au vendredi

FM 88 90 92 94 96 98 100 102 104 107



RABAIS 20%

matelas ou
sommier-tapissier

«SUPREMACY» DE «SIMMONS» EXCLUSIF A SIMPSONS



matelas ou
sommier 3'3"
Prix ord.
Simpsons 149.98

matelas ou
sommier 4'6"
Prix ord.
Simpsons 169.98

Ens. 2 pces
format Queen
Prix ord.
Simpsons 399.98

119⁹⁸ 135⁹⁸ 319⁹⁸

Vous dormez mal... votre matelas n'est pas confortable... vous vous levez fatigué... alors n'hésitez plus, procurez-vous un nouveau lit et profitez des rabais. Les matelas et sommiers tapissiers «Supremacy» sont fabriqués par «Simmons» exclusivement pour Simpsons. Caractéristiques de luxe:

- Construction genre orthopédique d'excellente qualité pour assurer un bon maintien.
- Construction 512 ressorts lovés «adjusto rest» (basé sur format 4'6") pour un sommeil de tout repos.
- Luxueuse surface, dessus piqué, coussinage mousse.
- Coussinage feutre blanc et bords préfabriqués pour plus de maintien et fermeté.
- Recouvrement en attrayant tissu motif floral.
- Sommier tapissier assorti donne très bon support au matelas.
- Rabais \$5 — cadre métal pour lit (non représenté); Roulettes plastique.

Prix ord. Simpsons 29.98 **24.98**

Aussi disponible: chevet de lit fini laiton.

39" 129.98 54" 149.98

60" 179.98

Sur commandes spéciales seulement.
Veuillez allouer 8 à 10 semaines pour la livraison.
Rayon 401, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez en personne, écrivez,
ou composez
842-7221 jour et nuit.

Le Père Noël chez Simpsons

Amenez les enfants voir le Père Noël. Les lundis, mardis, mercredis et samedis — de 10h du matin à 4h30 du soir. Les jeudis et vendredis — de 10h du matin à 7h30 du soir. Deuxième étage, en ville seulement.



**SIMPSONS
PENSE A VOUS
PENSEZ A
SIMPSONS**